

Cote du document: GC 39/L.3
Point de l'ordre du jour: 7
Date: 22 décembre 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

États financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2014

(assortis de la déclaration de la direction, du rapport
du Commissaire aux comptes et d'une attestation
externe indépendante sur l'efficacité du contrôle
interne de l'information financière)

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Ruth Farrant
Directrice et Contrôleuse
Division du Contrôleur et des services financiers
téléphone: +39 06 5459 2281
courriel: r.farrant@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Trente-neuvième session
Rome, 17-18 février 2016

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Conseil des gouverneurs est invité à approuver la décision suivante:

"Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2014 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à K du présent document, le rapport y relatif du Commissaire aux comptes ainsi que l'attestation du Commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière."

États financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2014

(assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière)

1. À sa cent quatorzième session, en avril 2015, le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés du FIDA pour l'exercice 2015 (appendices A à K) ainsi que le rapport y relatif du Commissaire aux comptes, qui figurent dans le présent document. Ces états financiers, établis conformément aux Normes internationales d'information financière en application de la recommandation du Conseil international des normes comptables, ont été examinés dans le détail par le Comité d'audit à sa cent trente-cinquième réunion et par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration les soumet à présent au Conseil des gouverneurs, accompagnés d'une recommandation invitant ce dernier à les approuver, conformément à l'article XII 6) du Règlement financier du FIDA.
2. Les états financiers font apparaître les principaux points suivants:
 - a) L'actif net consolidé a diminué, passant de 7,5 milliards d'USD au 31 décembre 2013 à environ 6,8 milliards d'USD au 31 décembre 2014.
 - b) Le montant consolidé des liquidités et du portefeuille de placements, y compris les sommes à recevoir et à payer au titre des placements, a diminué, passant de 2,7 milliards d'USD au 31 décembre 2013 à 2,3 milliards d'USD au 31 décembre 2014.
 - c) L'encours des prêts, déduction faite de la provision cumulée pour dépréciation des prêts et de la provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, est resté stable à 5,1 milliards d'USD (sur la base de la juste valeur).
 - d) Les contributions aux ressources ordinaires, déduction faite des provisions, sont restées stables à 7,3 milliards d'USD (sur la base de la juste valeur).
 - e) En 2014, les dépenses imputées sur le budget administratif du FIDA ont représenté 152,9 millions d'USD (2013: 149,6 millions d'USD), et les autres dépenses, principalement liées aux frais remboursés par le Gouvernement italien, ont représenté 18,4 millions d'USD (2013: 17,6 millions d'USD).
 - f) Des données supplémentaires ont été fournies quand il a été jugé qu'elles pouvaient intéresser le lecteur, par exemple les contributions complémentaires et supplémentaires des États membres ou d'autres sources (appendice D1) et un bilan pour le FIDA seulement sur la base de la valeur nominale exprimé en dollars des États-Unis et en droits de tirage spéciaux (DTS) (appendice F), qui renseigne sur la variation de l'actif et du passif libellés en DTS ou dans les monnaies qui composent le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios.

- g) En 2014, le FIDA a publié la déclaration de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2014, qui faisait suite à un examen et des essais indépendants conduits par des consultants externes, sur la base du cadre établi par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Cette déclaration fournit une assurance supplémentaire quant à la crédibilité et à la fiabilité des états financiers.
- 3. Le Commissaire aux comptes a formulé une opinion favorable sans réserve sur les états financiers consolidés du Fonds au 31 décembre 2014, et a également délivré la première attestation externe sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

États financiers consolidés

pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Appendice A	Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)
Appendice B	État du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement)
Appendice B1	État de la variation des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement)
Appendice C	État consolidé des flux de trésorerie
Appendice C1	État récapitulatif des autres entités consolidées
Appendice D	Notes relatives aux états financiers consolidés
Appendice D1	État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires et des montants non décaissés
Appendice E	État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

Rapport du Commissaire aux comptes

Attestation du Commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

Appendice F	Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux
Appendice G	État des contributions
Appendice H	État des prêts
Appendice H1	État des dons (FIDA seulement)
Appendice H2	Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)
Appendice I	État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
Appendice J	État récapitulatif des opérations liées à l'Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti
Appendice K	État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux de la norme internationale 4217 établie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à Genève, et le droit de tirage spécial (DTS). Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice D) font partie intégrante des états financiers.

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

<i>Actifs</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2014</i>	<i>2013 (montants recalculés)</i>	<i>2014</i>	<i>2013 (montants recalculés)</i>
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	202 256	347 061	82 497	186 304
Placements au coût amorti	702 901	782 377	280 231	301 617
Placements à la juste valeur	1 403 002	1 576 829	1 327 630	1 500 300
Placements (note 4)	2 105 903	2 359 206	1 607 861	1 801 917
Billets à ordre à encaisser (note 5)	481 649	547 751	284 038	377 543
Contributions à recevoir (note 5)	568 823	895 937	226 684	514 269
À déduire: contributions à recevoir conditionnelles	(35 913)	(65 912)	(35 913)	(65 912)
À déduire: provisions (note 6)	(168 448)	(168 448)	(168 448)	(168 448)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser	846 111	1 209 328	306 361	657 452
Autres sommes à recevoir (note 7)	15 342	28 139	148 744	148 304
Actifs fixes (note 8)	11 920	11 268	11 920	11 268
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	5 076 967	5 107 421	5 035 678	5 092 759
À déduire: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(4 386)	(21 413)	(4 386)	(21 413)
À déduire: provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) (note 11 b) et appendice I)	(25 684)	(32 722)	(25 684)	(32 722)
Encours net des prêts	5 046 897	5 053 286	5 005 608	5 038 624
Total des actifs	8 228 429	9 008 288	7 162 991	7 843 869

<i>Passif et fonds propres</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2014</i>	<i>2013 (montants recalculés)</i>	<i>2014</i>	<i>2013 (montants recalculés)</i>
Passif				
Sommes à payer et passif exigible (note 12)	176 605	168 728	187 754	177 908
Dons non décaissés (note 14)	383 724	313 140	73 533	81 465
Recettes reportées (note 13)	475 967	593 043	68 449	79 371
Emprunt au titre du Fonds fiduciaire espagnol (note 15)	347 413	395 571	0	0
Total du passif	1 383 709	1 470 482	329 735	338 744
Fonds propres				
Contributions				
Ordinaires	7 252 518	7 229 571	7 252 518	7 229 571
Spéciales	20 349	20 349	20 349	20 349
Total contributions (appendice G)	7 272 867	7 249 920	7 272 867	7 249 920
Réserve générale	95 000	95 000	95 000	95 000
Bénéfices non distribués	(523 147)	192 885	(534 611)	160 204
Total des fonds propres	6 844 720	7 537 806	6 833 255	7 505 124
Total passif et fonds propres	8 228 429	9 008 288	7 162 991	7 843 869

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	2014	2013
Recettes		
Produit des prêts	52 241	48 582
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements (note 17)	57 004	(17 123)
Recettes provenant d'autres sources (note 18)	10 956	10 878
Recettes provenant des contributions (note 19)	213 111	104 358
Total des recettes	333 312	146 695
Dépenses d'exploitation (note 20)		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 21)	(94 680)	(104 250)
Dépenses administratives courantes	(38 049)	(32 754)
Consultants et personnel extérieur	(42 185)	(37 788)
Institutions coopérantes	(2 539)	(2 502)
Frais financiers directs (banques et placements) (note 24)	(3 181)	(3 095)
Sous-total des dépenses d'exploitation	(180 634)	(180 389)
Charges d'intérêt des prêts	(2 051)	(2 034)
Reprise sur provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(3 511)	(5 352)
Recettes/(dépenses) au titre de l'Initiative PPTE (note 26)	(8 594)	29 026
Dépenses au titre des dons (note 22)	(248 466)	(108 870)
Dépenses au titre du CSD (note 23)	(157 342)	(142 665)
Dotations aux amortissements (note 8)	(1 799)	(1 656)
Total des dépenses	(602 397)	(411 940)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur	(269 085)	(265 245)
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 25)	21 979	(70 951)
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(247 106)	(336 196)
Autres éléments du résultat global:		
(Pertes)/gains de change (note 16)	(446 584)	17 334
Variation de la provision pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) (note 21)	(22 342)	6 771
Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains	(468 926)	24 105
Total du résultat global – (pertes)	(716 032)	(312 091)

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État du résultat global (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	2014	2013
Recettes		
Produit des prêts	52 007	48 513
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements (note 17)	52 217	(20 480)
Recettes provenant d'autres sources	18 046	16 230
Recettes provenant des contributions (note 19)	2 874	3 982
Total des recettes	125 144	48 245
Dépenses d'exploitation (note 20)		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 21)	(92 188)	(100 988)
Dépenses administratives courantes	(36 159)	(31 472)
Consultants et personnel extérieur	(37 859)	(32 985)
Institutions coopérantes	(2 211)	(2 314)
Frais financiers directs (banques et placements)	(2 962)	(2 889)
Sous-total des dépenses d'exploitation	(171 379)	(170 648)
Provision pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(3 511)	(5 352)
Recettes/(dépenses) au titre de l'Initiative PPTE (note 26)	(8 594)	29 026
Dépenses au titre des dons (note 22)	(52 618)	(40 959)
Dépenses au titre du CSD (note 23)	(157 342)	(142 665)
Dotations aux amortissements (note 8)	(1 799)	(1 656)
Total des dépenses	(395 243)	(332 254)
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses avant ajustement sur la base de la juste valeur	(270 099)	(284 009)
Ajustement sur la base de la juste valeur	22 709	(66 505)
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(247 390)	(350 514)
Autres éléments du résultat global:		
(Pertes)/gains de change	(425 083)	7 702
Variation de la provision pour l'AMACS (note 21)	(22 342)	6 771
Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains	(447 425)	14 473
Total du résultat global – (pertes)	(694 815)	(336 041)

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État consolidé de la variation des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2012	504 976
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(336 196)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	24 105
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2013	192 885
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(247 106)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(468 926)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2014	(523 147)

État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2012	496 245
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(350 514)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	14 473
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2013	160 204
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(247 390)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(447 425)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2014	(534 611)

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	2014	2013
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du FIDA		
Intérêts sur prêts (FIDA)	46 847	46 640
Intérêts sur prêts (autres fonds)	171	28
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	87 616	107 159
Autres sommes (payées)/reçues	17 024	13 058
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(165 684)	(184 120)
Décaissements au titre des dons (FIDA)	(56 159)	(45 281)
Décaissements au titre des dons (fonds supplémentaires)	(95 832)	(64 227)
Décaissements au titre des dons CSD	(157 342)	(142 665)
Transfert aux liquidités soumises à restriction	641	(4 618)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(322 718)	(274 026)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement		
Décaissement des prêts (FIDA)	(485 464)	(482 213)
Décaissement des prêts (autres fonds)	(29 731)	(17 510)
Remboursements de prêts – principal	224 541	214 457
Transfert (des)/aux placements au coût amorti	12 601	12 330
Somme reçue au titre des placements	50 551	(36 560)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement	(227 502)	(309 496)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Contributions aux reconstitutions	372 369	310 123
Emprunt au titre du fonds fiduciaire	(1 902)	(8 007)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	370 467	302 116
Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents	(111 992)	(2 283)
(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restriction	(291 745)	(283 689)
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en début d'exercice	1 889 066	2 172 755
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en fin d'exercice	1 597 321	1 889 066
DONT:		
Liquidités non soumises à restriction	198 218	342 385
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 399 103	1 546 681
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	1 597 321	1 889 066

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État récapitulatif des autres entités consolidées

Au 31 décembre 2014 (en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire du Plan d'assurance maladie après cessation de service</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total des actifs	4,5	32,5	66,9	360,7	308,9	425,4
Total du passif	10,9	33,2	71,3	347,5	311,7	426,3
Bénéfices non distribués	(6,4)	(0,7)	(4,4)	13,2	(2,8)	(0,9)
État du résultat global						
Total des recettes	0	0	0,2	1,9	67,8	142,4
Total des dépenses d'exploitation	0	0	0,2	4,1	67,1	142,5
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	0	0	0	(2,2)	0,7	(0,1)
<i>Flux de trésorerie nets</i>	(6,7)	0,2	(2,8)	4,9	(2,5)	(7,6)

État récapitulatif des autres entités consolidées

Au 31 décembre 2013 (en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire du Plan d'assurance maladie après cessation de service</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total des actifs	11,2	37,3	69,7	414,7	328,9	422,9
Total du passif	10,5	36,8	68,9	397,2	327,4	422,9
Bénéfices non distribués	0,7	0,5	0,8	17,5	1,5	0
État du résultat global						
Total des recettes	0,0	0,0	0,1	21,0	2,4	79,5
Total des dépenses d'exploitation	0,0	0,0	(0,1)	(2,6)	(2,1)	(79,8)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	0,0	0,0	0,0	18,4	0,3	(0,3)
<i>Flux de trésorerie nets</i>	6,8	0,1	2,9	(0,5)	(44,9)	(9,7)

Notes relatives aux états financiers consolidés

NOTE 1

BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies. Le FIDA, qui a son siège à Rome (Italie), a officiellement vu le jour le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur. Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci tire ses ressources des contributions des États membres, des contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et du produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour établir ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Des informations distinctes sont données dans les états financiers concernant les différentes entités lorsqu'elles sont réputées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction exerce un pouvoir d'appréciation sur l'application des règles comptables. La note 3 indique les domaines où ce degré d'appréciation est plus large ou qui sont plus complexes, ou les domaines dans lesquels les hypothèses et estimations ont un impact significatif sur les états financiers consolidés.

En 2014, le FIDA a modifié la règle comptable décrite ci-après. Cette modification permet de faire figurer dans les états financiers des informations plus fiables et plus utiles à propos des effets des transactions.

Le FIDA a adopté, avec effet rétroactif sur les périodes précédentes, cette nouvelle règle comptable qui concerne les instruments de contribution conditionnels (instruments de contribution qui restent soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits); en application de ce principe, les instruments de contribution déposés ne sont comptabilisés au titre des contributions à recevoir et des contributions en fonds propres qu'une fois remplies les conditions dont ils sont assortis, alors qu'auparavant ces instruments, qu'ils soient conditionnels ou non, étaient comptabilisés dans les contributions à recevoir et dans les fonds propres dès qu'ils étaient déposés, même s'ils n'étaient pas immédiatement payables.

	31 décembre 2013 (montant précédemment indiqué)	31 décembre 2013 (montant après correction)	Écart
<i>en millions d'USD</i>			
Bilan (FIDA seulement)			
Billets à ordre à encaisser	377,5	377,4	(0,1)
Contributions à recevoir	514,3	448,5	(65,8)
Contributions en fonds propres	7 295,5	7 229,6	(65,9)
Bilan consolidé			
Billets à ordre à encaisser	547,8	547,7	(0,1)
Contributions à recevoir	895,9	830,1	(65,8)
Contributions en fonds propres	7 295,5	7 229,6	(65,9)

b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés qui incluent les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- le fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FGC);
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques; le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA); et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- le fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE);
- le fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti (Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti);
- le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol); et
- le Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP).

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et dans une large mesure contrôlées par ce dernier. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant; le FIDA est responsable des résultats ou des effets de ses relations avec ces entités, et il est en mesure d'influer sur ces résultats et effets dans le cadre du pouvoir qu'il exerce sur les éléments qui les composent. En conséquence, elles figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds pour répondre aux exigences spécifiques des donateurs. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

Entités hébergées par le FIDA. Il existe d'autres entités que le FIDA héberge mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles

échappent dans une large mesure à son contrôle. Il s'agit en l'occurrence de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (anciennement Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté) et de l'Équipe spéciale de haut niveau (hébergées par le FIDA jusqu'au 31 mars 2014).

c) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie, comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les recettes et dépenses sont convertis au taux moyen annuel.
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique "autres éléments du résultat global".

d) Comptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et inscrits au compte de résultat au coût amorti ou à la juste valeur. Leur classement dépend des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie (les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie qui consistent seulement en paiements du principal et des intérêts sur le principal non remboursé) et du modèle de gestion qui leur est appliqué (l'intention de détenir ces actifs et passifs financiers jusqu'à leur échéance). Les actifs et passifs financiers ne sont comptabilisés au coût amorti que lorsque le modèle de gestion du Fonds est de détenir ces actifs et passifs jusqu'à leur échéance et de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui y sont rattachés (principal et intérêts seulement). Tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

(d) Fonds propres

Ils comprennent les trois éléments suivants: **i) contributions (fonds propres); ii) Réserve générale; et iii) bénéfices non distribués.**

i) Contributions (fonds propres)

a) Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt, ou d'obligations payables à vue.

Une contribution à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

b) Provisions

Les principes applicables aux provisions pour arriérés de contribution des États membres sont les suivants:

Si des éléments indiquent qu'un prêt ou une créance est déprécié, une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs attestant d'une dépréciation sont, entre autres:

- l'existence d'arriérés sur le versement des échéances (principal et intérêts) prévues au contrat
- des difficultés de trésorerie rencontrées par l'emprunteur
- le non-respect des dispositions contractuelles ou des conditions
- l'ouverture d'une procédure de faillite

Dans ces cas de figure, une provision est constituée.

i) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.

ii) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).

iii) La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. Elle a également pour fonction de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Le niveau de la Réserve générale fait l'objet d'un examen tous les trois ans au moins, afin de vérifier s'il est adapté. Le dernier examen a été conduit en 2012.

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, net des effets des variations de change.

e) Prêts

i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt prend effet ou entre en vigueur lorsque les conditions préalables ont été remplies. Les décaissements peuvent commencer dès la signature du prêt.

Tous les prêts du FIDA sont approuvés, et leur remboursement, ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis, doit être effectué dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt, pour un montant équivalant à la somme due en DTS, calculé sur la base des taux appliqués par le Fonds monétaire international (FMI) aux dates correspondantes. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils

comportent un délai de remboursement de quarante (40) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus une majoration; ils comportent un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à cinquante pour cent (50%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de cinq (5) ans; e) les prêts consentis à des conditions ordinaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à cent pour cent (100%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre quinze (15) ans et dix-huit (18) ans, dont un différé d'amortissement de trois (3) ans; et f) aucune commission d'engagement n'est prélevée sur les prêts.

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du FMI et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Par conséquent, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette, et la fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément d'appréciation important.

La dépense comptabilisée est compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs, dans la mesure où des ressources de ce type sont disponibles. La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la

valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (c'est-à-dire le jour du versement du montant du prêt à l'emprunteur), puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée au cas par cas à l'aide d'un outil perfectionné, en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé. Le facteur d'actualisation appliqué n'est pas ajusté en fonction du risque-pays, compte tenu de la très faible probabilité de non-recouvrement qui caractérise le portefeuille de prêts du FIDA. Cependant, chaque prêt en cours est analysé et, s'il existe des éléments suffisants en faveur d'une dépréciation de ces actifs, une provision est constituée.

v) Provision cumulée pour dépréciation

Les retards dans les paiements au titre des prêts entraînent des pertes en valeur actuelle pour le Fonds puisqu'il ne prélève pas de commissions ou d'intérêts supplémentaires sur les arriérés dus au titre des intérêts ou du principal des prêts. La provision, constituée sur une base spécifique pour ces pertes, est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial (c'est-à-dire le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation du prêt). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), on applique une autre méthode, analogue à celle en usage pour le provisionnement des contributions des États membres. Ainsi, une provision est constituée dès lors qu'un versement dû au titre du prêt a plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai doivent être inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, le principal non remboursé est provisionné dans son intégralité. La date à partir de laquelle les délais susmentionnés commencent à courir est celle du bilan. Compte tenu du fait qu'habituellement les rentrées au titre des prêts sont effectives, aucune perte n'ayant jusqu'ici été comptabilisée à ce titre, le Fonds n'a pas mis en place une provision globale de dépréciation pour les prêts qui ne font pas l'objet d'une dépréciation spécifique. Les recettes au titre des prêts sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En cas de retard de paiement de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches sont entreprises auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

vi) Situation de non-comptabilisation

Les recettes au titre des prêts sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En cas de retard de paiement de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches sont entreprises auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

f) Placements

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués sur cette même base

ultérieurement. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

g) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les titres détenus jusqu'à échéance ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

h) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le programme conjoint du FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque les accords avec les donateurs le stipulent, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, ainsi que les intérêts produits, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice D1.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

i) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle ils deviennent décaissables à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons peuvent être décaissés à compter de la date à laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

j) Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)

Au titre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement favorables reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par les États membres au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que le FIDA renonce à percevoir les intérêts. Conformément aux principes comptables applicables aux contributions, une contribution en fonds propres destinée à compenser les remboursements du principal non perçus au titre du CSD est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, ont été initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de

résultat. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions (voir la note 28 b) sur les éléments d'actif éventuels). Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

k) Emprunt au titre du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (ci-après le Fonds fiduciaire espagnol)

Le Fonds fiduciaire espagnol a été créé en 2010 après le versement des fonds apportés sous forme de prêt. Le passif correspondant est comptabilisé au coût amorti. Les fonds serviront à financer des prêts aux emprunteurs du FIDA (à l'exception des pays bénéficiaires du CSD), selon les procédures en vigueur.

Les remboursements d'emprunt versés par le Fonds fiduciaire à l'Espagne s'effectueront parallèlement aux remboursements des pays emprunteurs sur une période de 45 ans, avec un différé d'amortissement de cinq ans. Le taux d'intérêt payé à l'Espagne sera un taux variable fondé sur l'Euribor à 12 mois. Les intérêts, qui seront versés à l'Espagne le 15 janvier de chaque année, seront comptabilisés sur la base des droits constatés.

Les liquidités du Fonds fiduciaire espagnol seront investies de manière à couvrir les besoins de décaissement tout en générant un niveau adéquat de rendement corrigé des risques.

Le produit excédentaire des placements sera déposé dans un compte de réserve permettant au FIDA de gérer les risques.

S'il s'avère que le Fonds fiduciaire espagnol ne dispose pas de ressources suffisantes pour faire face à ses engagements de paiement, l'Espagne fournira des fonds supplémentaires.

l) Régimes applicables au personnel

(i) Obligations concernant les pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours aux dites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la situation et des résultats financiers de la Caisse des pensions.

(ii) Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS), géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. L'AMACS repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme IAS 19, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global. À la suite de la révision de la norme IAS 19, le taux de rendement comptable fixé est égal au taux d'actualisation.

m) Provisions

Des provisions sont établies lorsque le Fonds a une obligation juridique réelle ou présumée découlant de faits passés, qu'il est probable qu'un prélèvement de ressources sera nécessaire pour s'acquitter de cette obligation, et que le montant de l'obligation se prête à une estimation fiable. Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

n) Imposition

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies et, en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège permanent du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

o) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

p) Actifs corporels et incorporels

Actifs corporels

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

- Aménagements et installations 10 ans
- Mobilier 5 ans
- Matériel de bureau 4 ans
- Véhicules 5 ans

Actifs incorporels

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (quatre à dix ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

NOTE 3

ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS

(a) Estimations et hypothèses

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience et sur d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par

définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

i) Juste valeur et coût amorti des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions.

On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, on prend en considération les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs analogues et les prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs identiques, ou on applique des techniques d'évaluation.

ii) Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:

Niveau 1: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels toutes les données significatives sont observables soit directement, soit indirectement pour toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

(b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

(i) Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes IFRS, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

NOTE 4

SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

Ventilation des soldes (consolidés)

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Liquidités non soumises à restriction	198 218	342 385
Liquidités soumises à restriction	4 038	4 676
Sous-total des liquidités	202 256	347 061
Placements non soumis à restriction en juste valeur	1 402 618	1 576 462
Placements au coût amorti	702 901	782 377
Placements soumis à restriction	384	367
Sous-total des placements	2 105 903	2 359 206
Total des liquidités et placements	2 308 159	2 706 267

La composition du portefeuille par entité au 31 décembre était la suivante:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
FIDA	1 690 359	1 988 220
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	66 903	69 702
Fonds fiduciaire PPTE	4 473	11 150
Fonds supplémentaires	108 222	115 563
Fonds fiduciaire espagnol	319 446	399 989
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti (appendice J)	32 498	37 269
ASAP	86 258	84 374
Total des liquidités et placements	2 308 159	2 706 267

i) Liquidités et placements soumis à restriction

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restriction.

Le FIDA a ouvert deux comptes séquestres, dont le solde totalisait 4,0 millions d'USD au 31 décembre 2014. Ces liquidités soumises à restriction ont été mises en réserve en application d'une convention de séquestre avec la banque aux termes de laquelle ces fonds ne peuvent être utilisés que pour faire face à des engagements liés à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, afin de prendre en charge d'éventuels dommages-intérêts résultant de litiges en instance, le règlement à d'autres organismes des Nations Unies de factures contestées, et la constitution d'une provision pour obligations imprévues. Ces fonds doivent être restitués au Mécanisme mondial si ces obligations ne se concrétisent pas.

ii) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2014, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer et à recevoir, se chiffraient à 2 307,0 millions d'USD (2 700,4 millions d'USD en 2013), répartis comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Liquidités	202 256	347 061
Titres à revenu fixe	1 489 922	1 764 693
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	(6 424)	(2 251)
Dépôts à terme et autres effets bancaires	618 210	583 494
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	4 195	13 270
Total des liquidités et placements	2 308 159	2 706 267
Sommes à recevoir sur cessions de titres	-	3 197
Sommes à payer sur achats de titres	(1 085)	(9 033)
Total des placements	2 307 074	2 700 431

Les placements en titres à revenu fixe et les liquidités comprenaient, au 31 décembre 2014, 718,9 millions d'USD au coût amorti (824,7 millions d'USD en 2013). Au 31 décembre 2014, la juste valeur des placements détenus jusqu'à échéance se montait à 721,7 millions d'USD (830,7 millions d'USD en 2013).

iii) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

	2014	2013
Euro	978 367	1 202 095
Yen japonais	111 988	135 263
Livre sterling	200 669	246 065
Dollar des États-Unis	1 016 050	1 117 008
Total des liquidités et du portefeuille de placements	2 307 074	2 700 431

iv) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
1 an ou moins	1 066 977	1 197 610
1 à 5 ans	578 369	878 903
5 à 10 ans	471 219	454 270
Plus de 10 ans	190 509	169 648
Total des liquidités et du portefeuille de placements	2 307 074	2 700 431

Au 31 décembre 2014, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 48 mois (42 mois en 2013).

(a) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Ses activités exposent également le Fonds à un risque en capital qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

i) Risque de marché

Conformément à sa politique de placement, le FIDA investit dans plusieurs catégories d'actifs à revenu fixe. Lorsqu'il y a lieu, la direction du FIDA prend les mesures tactiques qui s'imposent pour protéger l'ensemble du portefeuille de placements contre les évolutions défavorables du marché.

Les liquidités et les placements au coût amorti sont gérés en interne; au 31 décembre 2014, les placements en juste valeur sont répartis entre sept mandats de gestion externe.

Le risque de marché concernant les autres entités figurant aux états financiers consolidés est considéré comme négligeable.

Le tableau 1 indique la part relative et le montant effectifs des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille aux 31 décembre 2014 et 2013. Les chiffres présentés ci-dessous concernent uniquement le FIDA et correspondent à la valeur actuelle nette.

Tableau 1

Classe d'actifs	Répartition effective		Répartition des actifs
	%	En millions d'USD	%
2014			
Liquidités à court terme	3,3	55,8	7,0
Placements multimarchés stratégiques	16,7	280,7	17,0
Obligations d'État multimarchés	30,6	515,3	36,0
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	15,1	254,2	10,0
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	21,1	355,3	20,0
Titres de dette des marchés émergents	13,3	224,0	10,0
Total	100,0	1 685,3	100,0

Classe d'actifs	Répartition effective		Politique de placement
	%	En millions d'USD	%
2013			
Liquidités à court terme	8,2	162,9	7,0
Placements multimarchés stratégiques	15,3	303,1	17,0
Obligations d'État multimarchés	34,3	678,2	36,0
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	12,7	251,7	10,0
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	18,9	373,7	20,0
Titres de dette des marchés émergents	10,5	208,2	10,0
Total	100,0	1 977,8	100,0

Chaque classe d'actifs est gérée selon des lignes directrices qui lui sont propres, et celles-ci limitent le choix des instruments admissibles et les opérations susceptibles d'être effectuées par les gestionnaires en fonction des risques du marché. Les restrictions prennent les formes suivantes:

1. indices de référence prédéterminés et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices (écart de suivi); et
2. notes de crédit minimales (voir ci-après l'alinéa ii) Risque de crédit).

Les indices de référence retenus pour les différentes classes d'actifs sont indiqués dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2

Indices de référence par portefeuille

Classe d'actifs	Indice de référence
Liquidités à court terme	Identique au rendement
Placements multimarchés stratégiques	Indice sectoriel étendu équilibré (calculé en interne sur une base trimestrielle)
Obligations d'État multimarchés	Indice Barclays pour les obligations d'État multimarchés à échéance de 1 an
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	Indice Barclays pour les titres multimarchés à revenu fixe (A- ou plus)
Obligations d'État mondiales indexées sur l'inflation	Indice "Barclays Capital" pour les obligations d'État indexées sur l'inflation (1 à 10 ans)
Titres d'emprunt de marchés émergents	Indice Barclays pour les titres de dette des marchés émergents de qualité investissement (BBB- ou plus)

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres.

En matière de durée, les limites supérieures sont les suivantes:

- un an de plus que la référence pour les obligations d'État mondiales;
- deux ans de plus que la référence pour les placements multimarchés diversifiés à taux fixe;
- deux ans de plus que la référence pour les obligations multimarchés indexées sur l'inflation; et
- deux ans de plus que la référence pour les titres de dette des marchés émergents.

La durée moyenne du portefeuille de placements du FIDA aux 31 décembre 2014 et 2013 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3

Durée moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2014 et 2013

Portefeuille	Classe d'actifs		Indice de référence	
	2014	2013	2014	2013
Liquidités à court terme	-	-	-	-
Placements multimarchés stratégiques	0,7	1,1	0,7	1,1
Obligations d'État multimarchés	0,7	0,9	1,0	1,0
Titres multimarchés diversifiés à taux fixe	4,0	4,4	4,6	4,3
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	5,4	5,4	5,2	5,1
Titres de dette des marchés émergents	7,2	6,5	7,0	6,3
Durée moyenne totale	2,9	2,6	2,5	2,4

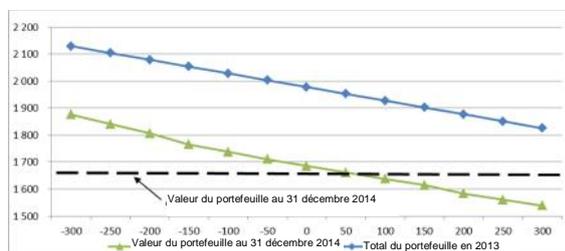
L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 4 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement parallèle de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013.

Tableau 4
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Variation de la courbe de rendement en points de base	2014		2013	
	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	191	1 876	152	2 130
-250	155	1 840	126	2 104
-200	121	1 806	101	2 079
-150	80	1 765	76	2 054
-100	52	1 737	51	2 029
-50	25	1 711	25	2 003
0	-	1 685	-	1 978
50	(24)	1 661	(25)	1 953
100	(48)	1 637	(51)	1 927
150	(70)	1 615	(76)	1 902
200	(102)	1 583	(101)	1 877
250	(125)	1 560	(126)	1 852
300	(147)	1 539	(152)	1 826

Le graphique ci-dessous illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)
(en millions d'USD)



Au 31 décembre 2014, si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été supérieur de 300 points de base (déplacement positif parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure de 147 millions d'USD du fait des pertes enregistrées sur les placements évalués au cours du marché. Si le niveau général des taux d'intérêt sur le marché mondial avait été inférieur de 300 points de base (déplacement parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été supérieure de 191 millions d'USD du fait des gains enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

Le tableau 5 ci-dessous indique l'écart de suivi (*tracking error*) maximal autorisé par les lignes directrices de la politique de placement. L'écart de suivi, qui correspond à l'écart type annualisé de la performance relative du portefeuille par rapport à l'objectif de référence, mesure les positions actives prises dans la gestion d'un portefeuille par rapport à l'objectif de référence.

Tableau 5
Écart de suivi maximal autorisé par classe d'actifs

Classe d'actifs	Écart de suivi maximal (pourcentage par an)
Obligations d'État multimarchés	1,5
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	3,0
Obligations multimarchés indexées sur l'inflation	2,5
Titres de dette des marchés émergents	4,0

Au 31 décembre 2014, l'écart de suivi de l'ensemble du portefeuille était de 0,43% (contre 0,29% en 2013).

ii) Risque de crédit

L'Exposé de la politique de placement du FIDA et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les classes d'actifs entrant dans la composition du portefeuille de placements du FIDA admissibles au titre de l'Exposé de la politique de placement du Fonds et des directives en la matière sont indiquées au tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6
Notes de crédit minimales exigées aux termes de l'Exposé de la politique de placement au 31 décembre 2014

Classes d'actifs admissibles	Notes de crédit minimales (Standard & Poor's, Moody's et Fitch)
Placements à court terme	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)
Titres d'État et d'organismes publics à taux fixe	Catégorie investissement
Obligations d'État et d'organismes publics indexées sur l'inflation à revenu fixe	Catégorie investissement
Titres d'émetteurs supranationaux	Catégorie investissement
Titres adossés à des actifs (uniquement émis ou garantis par des agences)	AAA
Obligations d'entreprises	Catégorie investissement
Contrats de change à terme ^a	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)
Contrats à terme et options négociés sur des marchés organisés ^{a, b}	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)
Swaps de taux d'intérêt ^a	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)
Swaps de défaut de crédit ^a	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)

^a Instruments dérivés à des fins de couverture uniquement.

^b Seuls sont autorisés les contrats à terme et les options négociés sur des marchés organisés.

Au 31 décembre 2014, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimale admissible au titre de l'Exposé de la politique de placement et des directives en la matière (tableau 7).

Tableau 7
Notes de crédit moyennes par classe d'actifs
(FIDA seulement)
Aux 31 décembre 2014 et 2013

Classe d'actifs	Note de crédit moyenne ^a	
	2014	2013
Liquidités opérationnelles ^b	P-2	P-2
Placements multimarchés stratégiques	Aa1	Aa1
Obligations d'État multimarchés	Aaa	Aaa
Titres multimarchés diversifiés à taux fixe	A1	A1
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	Aaa	Aaa
Titres de dette des marchés émergents	Baa2	Baa2

^a La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2014 et 2013, excepté pour les placements multimarchés stratégiques, la note moyenne étant dans ce cas calculée sur la base du coût amorti. Les notations retenues dans le présent rapport se fondent sur les meilleures notations disponibles auprès des agences spécialisées, que ce soit Standard & Poor's (S&P) ou Moody's, ou Fitch.

^b Dans le portefeuille des liquidités opérationnelles figure une banque locale dont la note de crédit à court terme est inférieure à P-1, ce qui abaisse la notation moyenne à P-2. Cette banque commerciale ne déroge pas aux principes appliqués par le FIDA.

iii) Risque de change

La majeure partie des engagements du FIDA se compose de prêts et de dons non décaissés libellés en DTS. Le portefeuille de placements est par conséquent réparti de manière à réduire au minimum le risque de change global auquel le FIDA est exposé du fait de ces engagements. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. Les montants affectés à la Réserve générale et les engagements au titre des dons libellés en dollars des États-Unis ont aussi pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le FIDA entame une procédure de réaligement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

Le tableau 8 ci-dessous indique le degré d'alignement de l'ensemble de l'actif du FIDA sur le panier du DTS au 31 décembre 2014.

Tableau 8
Alignement de l'actif sur le panier du DTS
(FIDA seulement)
Au 31 décembre 2014

Groupe de monnaies	Montant net des actifs (%)	Coefficient de pondération dans le panier du DTS	Écart
Dollar des États-Unis	44,2	45,7	(1,5)
Euro	36,2	35,4	0,8
Yen japonais	7,8	7,0	0,8
Livre sterling	11,8	11,9	(0,1)
Total	100,0	100,0	0,00

Au 31 décembre 2014, si le dollar des États-Unis s'était déprécié (ou apprécié) de 10% par rapport aux trois autres monnaies composant le panier du DTS, la composition de l'actif aligné sur le panier du DTS aurait été celle indiquée au tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9
Sensibilité de l'actif aligné sur le panier du DTS (FIDA seulement)
Au 31 décembre 2014

Groupe de monnaies	Écart par rapport aux pondérations du DTS	
	USD en baisse de 10% (%)	USD en hausse de 10% (%)
Dollar des États-Unis	(1,1)	3,9
Euro	0,9	(2,3)
Yen japonais	(0,5)	(1,1)
Livre sterling	0,6	(0,4)
Total	-	-

Afin de diversifier les placements et d'améliorer les rendements, le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer des opérations à terme sur devises négociées de gré à gré afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses engagements libellés en DTS et en dollars des États-Unis.

iv) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face s'il y a lieu aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux autres dépenses administratives.

La gestion du risque de liquidité repose sur l'exigence de liquidité minimale (ELM). La politique du FIDA en matière de liquidités, de même que l'ELM révisée approuvée pour la période de la neuvième reconstitution (2013-2015), prescrit que le niveau des actifs très liquides détenus dans le portefeuille de placements du FIDA doit rester supérieur à 60% du niveau projeté des décaissements bruts annuels (sorties de fonds), établi en tenant compte des besoins supplémentaires susceptibles de survenir en cas de crise de liquidité.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2014 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une ELM de 608,0 millions d'USD, que le solde du portefeuille de placements permet de couvrir largement puisqu'il s'établit à 1 685,3 millions d'USD.

v) Risque de ressources

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers l'état de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et dons au cours de chaque exercice en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à long terme est effectuée à l'aide du modèle financier du FIDA.

NOTE 5

BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013 <i>(montant recalculé)</i>
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	285 519	380 849
ASAP	214 433	174 442
Total	499 952	555 291
Ajustement sur la base de la juste valeur	(18 303)	(7 540)
Billets à ordre à encaisser	481 649	547 751
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	227 078	518 870
Contributions supplémentaires	321 157	311 957
ASAP	25 411	83 325
Total	573 646	914 152
Ajustement sur la base de la juste valeur	(4 823)	(18 215)
Contributions à recevoir	568 823	895 937
Instruments de contribution conditionnels	(35 913)	(65 912)
Total billets à ordre et contributions à recevoir	1 014 559	1 377 775

a) Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions des ressources

Ces contributions ont été intégralement acquittées, excepté dans les cas indiqués à la note 6 et dans le tableau ci-dessous:

Contributions non versées/encaissées

Au 31 décembre 2014

<i>Donateur</i>	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	<i>Reconstitution</i>	<i>Montant</i>
États-Unis*	Sixième	459
États-Unis*	Septième	3 224
Brésil*	Huitième	4 455
États-Unis*	Huitième	559

* Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissements particulier ou dans lesquels la contribution est soumise à ratification.

b) Neuvième et dixième reconstitutions

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour la neuvième reconstitution sont données à l'appendice G. La neuvième reconstitution est entrée en vigueur le 30 novembre 2012.

c) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données à l'appendice G.

d) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

f) Instruments de contribution et billets à ordre conditionnels

Au 31 décembre 2014, le montant des contributions à recevoir et billets à ordre encore soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits s'élevait à 35,9 millions d'USD (65,9 millions d'USD au 31 décembre 2013).

NOTE 6

PROVISIONS

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Solde en début d'exercice	168 448	168 448
Variation totale	0	0
Solde en fin d'année	168 448	168 448
Décomposés comme suit:		
Billets à ordre des contribuants a)	80 861	80 861
Sommes à recevoir des contribuants b)	87 587	87 587
Total	168 448	168 448

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2014, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris la huitième, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été intégralement tirées, de même que pour la neuvième reconstitution (65% au 31 décembre 2013 pour la neuvième reconstitution).

Aux 31 décembre 2014 et 2013, toutes les contributions au PSA (première et seconde phases) avaient été tirées en totalité.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
FIDA		
Contributions initiales		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
Iraq	13 717	13 717
	43 075	43 075
Première reconstitution		
Iraq	31 099	31 099
	31 099	31 099
Troisième reconstitution		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Libye	6 087	6 087
	6 687	6 687
Total	80 861	80 861

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Contributions initiales		
Comores	10	10
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 177	83 177
Deuxième reconstitution		
Iraq	2 000	2 000
	2 000	2 000
Troisième reconstitution		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
Total	87 587	87 587

NOTE 7**AUTRES SOMMES À RECEVOIR**

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Sommes à recevoir sur cessions de titres	0	3 197
Autres sommes à recevoir	15 342	24 942
Total	15 342	28 139

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

NOTE 8**IMMOBILISATIONS**

	<i>(en milliers d'USD)</i>			
	1 ^{er} janv. 2014	Hausse/ (baisse)	Réévaluation	31 déc. 2014
Coût				
Informatique – matériel	2 320	711		3 031
Informatique – logiciels	12 608	1 430		14 038
Véhicules	149	290		439
Mobilier et installations	436	20	(50)*	(370)
Aménagements des locaux loués	937	-		937
Coût total	16 450	2 451	(50)	18 851
Dotation aux amortissements				
Informatique – matériel	(1 845)	(272)		(2 117)
Informatique – logiciels	(2 235)	(1 321)		(3 556)
Véhicules	(2)	(32)		(34)
Mobilier et installations	(411)	(9)	50*	(370)
Aménagements des locaux loués	(689)	(165)		(854)
Total dotation aux amortissements	(5 182)	(1 799)	50	(6 931)
Immobilisations nettes	11 268	652	-	11 920

* Résultat dû à des variations de change sur une immobilisation détenue dans une unité libellée en euros.

NOTE 9**PRÊTS****a) Provision cumulée pour dépréciation**

La provision cumulée pour dépréciation des prêts se décompose comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Solde en début d'exercice	58 325	52 702
Augmentation nette de la provision	3 511	5 352
Réévaluation	(3 680)	271
Solde en fin d'exercice en valeur nominale	58 156	58 325
Ajustement sur la base de la juste valeur	(53 770)	(36 912)
Total	4 386	21 413

Tous les prêts couverts par la provision cumulée sont dépréciés à 100%, à l'exception de la provision constituée pour couvrir ceux de la République populaire démocratique de Corée qui sont dépréciés à hauteur des échéances impayées.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des prêts non remboursés, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	2014	2013
<i>Montants en DTS</i>		
République populaire démocratique de Corée	6 354	3 957
Somalie	17 299	17 299
Zimbabwe	16 570	16 570
Total	40 223	37 826
Équivalent en USD	58 156	58 325
Ajustement sur la base de la juste valeur	(53 770)	(36 912)
Total	4 386	21 413

On trouvera à l'appendice H un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

(b) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts en situation de non-comptabilisation avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué sur l'état du résultat global pour l'exercice 2014 aurait été supérieur de 1 281 351 USD (1 305 051 USD en 2013).

(c) Ventilation de l'encours des prêts

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
FIDA	6 269 276	6 413 934
Fonds fiduciaire espagnol	46 485	19 030
Total	6 315 761	6 432 964
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 238 794)	(1 325 543)
Total	5 076 967	5 107 421

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
FIDA - Prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H) *		
Prêts approuvés	11 249 453	11 658 275
À déduire: solde non décaissé	(3 009 015)	(3 142 751)
Remboursements	(2 196 610)	(2 357 224)
Intérêts/principal à recevoir	16 763	25 295
Encours des prêts en valeur nominale	6 060 591	6 183 595
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 162 213)	(1 237 140)
Encours des prêts	4 898 378	4 946 455
PSA - Prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)		
Prêts approuvés	326 694	348 404
Remboursements	(119 471)	(119 382)
Intérêts/principal à recevoir	1 462	1 317
Encours des prêts	208 685	230 339
Ajustement sur la base de la juste valeur	(71 385)	(84 035)
Encours des prêts	137 300	146 304
Total des prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur des prêts en DTS		
Prêts approuvés	11 576 147	12 006 679
Solde non décaissé	(3 009 015)	(3 142 751)
Remboursements	(2 316 081)	(2 476 606)
Intérêts/principal à recevoir	18 225	26 612
Encours des prêts en valeur nominale	6 269 276	6 413 934
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 233 598)	(1 321 175)
Encours des prêts	5 035 678	5 092 759

* Ce solde comprend des prêts libellés en euros financés sur le produit du mécanisme d'emprunt.

(d) Risque de crédit

En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, le Fonds part du principe que chacun de ses prêts est assorti d'une garantie souveraine et sera donc un jour remboursé. Le risque de non-recouvrement est couvert à la fois par la provision cumulée pour dépréciation des prêts et par la provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE. Les prêts ayant accumulé des arriérés de plus de 180 jours sont placés en situation de non-comptabilisation.

(e) Risque de marché

Le risque de taux d'intérêt encouru par le FIDA sur son portefeuille de prêts est jugé minime étant donné que celui-ci se compose pour 91,6% (95,5% au 31 décembre 2013) de prêts consentis à des conditions particulièrement favorables, c'est-à-dire assortis de taux qui ne sont pas susceptibles de varier chaque année. On trouvera une ventilation du portefeuille en fonction des conditions de prêt à l'appendice H, sections 4 et 9.

(f) Estimation de la juste valeur

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change entre le DTS et le dollar des États-Unis est étroitement surveillée.

NOTE 10

INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

2014	<i>(en milliers d'USD)</i>		
	<i>Liquidités et dépôts bancaires</i>	<i>Actifs à la juste valeur par le compte de résultat</i>	<i>Placements au coût amorti</i>
Encours net des prêts			5 046 897
Placements au coût amorti			702 901
NIVEAU 1		638 183	
Placements à la juste valeur par le compte de résultat			
NIVEAU 2		760 239	
Placements à la juste valeur par le compte de résultat			
Liquidités et équivalents	202 256		
Total	202 256	1 398 422	5 749 798

2013	<i>(en milliers d'USD)</i>		
	<i>Liquidités et dépôts bancaires</i>	<i>Actifs à la juste valeur par le compte de résultat</i>	<i>Placements au coût amorti</i>
Encours net des prêts			5 053 286
Autres sommes à recevoir		3 197	
Placements au coût amorti			782 377
Placements à la juste valeur par le compte de résultat		1 187 943	
NIVEAU 1		388 886	
Placements à la juste valeur par le compte de résultat			
NIVEAU 2			
Liquidités et équivalents	347 061		
Total	347 061	1 580 026	5 835 663

NOTE 11

INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE)

a) Impact de l'Initiative PPTE

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 171 670 000 USD au cours de la période 1998-2014. On trouvera à l'appendice D1 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice I contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Le Conseil d'administration devrait donner au FIDA l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements qui leur ont été consentis pour la période en 2015-

2018. Lorsque les états financiers consolidés de l'exercice 2014 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 170 235 985 USD (182 385 000 USD en 2013, en faveur de l'Érythrée, de la Somalie et du Soudan).

Le produit brut des placements du solde du fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE s'est élevé à 8 005 USD (12 700 USD en 2013).

Le coût total cumulé des allègements de dette se décompose comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>		
	2014	Variation	2013
Contributions du FIDA 1998-2014	171 670	17 000	154 670
Total des contributions de sources extérieures (appendice D1)	282 417	0	282 417
Produit net cumulé des placements	8 005	5	8 000
Différence entre les allègements de dette approuvés et les ressources disponibles	3 334	(31 873)	35 207
Variations de change nettes cumulées	30 865	(7 117)	37 982
Total (appendice I)	496 291	(21 985)	518 276

b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Solde en début d'exercice	47 111	87 271
Nouveaux allègements approuvés	-	0
Variation de la provision	(7 567)	(39 779)
Variations de change	(2 736)	(381)
Solde en fin d'exercice	36 808	47 111
Ajustement sur la base de la juste valeur	(11 124)	(14 389)
Total	25 684	32 722

NOTE 12

MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Somme à payer sur achats de titres et dépréciation	1 085	9 033
Engagements au titre de l'AMACS	95 935	70 620
Autres sommes à payer et engagements exigibles	79 585	89 075
Total	176 605	168 728

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 118 487 000 USD (95 740 000 USD en 2013) est à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

NOTE 13

RECETTES REPORTÉES

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Total	496 755	622 430
Ajustement sur la base de la juste valeur	(20 788)	(29 387)
Recettes reportées	475 967	593 043

NOTE 14

DONS NON DÉCAISSÉS

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
FIDA	74 951	82 814
Fonds supplémentaires	256 636	233 325
ASAP	57 593	
Solde en fin d'année	389 180	316 139
Ajustement sur la base de la juste valeur	(5 456)	(2 999)
Dons non décaissés	383 724	313 140

NOTE 15

EMPRUNT AU TITRE DU FONDS FIDUCIAIRE ESPAGNOL

Le montant du prêt consenti par l'Espagne pour la création du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire s'élève à environ 300,0 millions d'EUR. Il est remboursable sur 45 ans avec un différé d'amortissement de cinq ans. Le solde de 347,4 millions d'USD au 31 décembre 2014 (395,6 millions d'USD au 31 décembre 2013) représente le total des fonds versés à cette date par le Gouvernement espagnol, majoré des intérêts courus.

NOTE 16

GAINS/PERTES DE CHANGE NETS

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

Année	Dollar des États-Unis
2014	1,44582
2013	1,54190
2012	1,53811

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	890 753	873 419
Variation de change pour l'année:		
Encaisse et placements	(118 265)	(379)
Montants nets à recevoir/à payer	15 558	(3 264)
Encours des prêts et des dons	(323 715)	16 153
Billets à ordre et montants à recevoir des membres	(52 520)	(6 598)
Contributions des États membres	32 358	11 422
Total des variations sur l'année	(446 584)	17 334
Solde de clôture au 31 décembre	444 169	890 753

Les variations de change présentées ci-dessus ne comprennent pas les gains ou pertes directement liés aux opérations, qui figurent au poste Total des variations de change.

NOTE 17

PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS

(a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à des gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux lignes directrices du Fonds en la matière. Au 31 décembre 2014, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 1 348,7 millions d'USD (1 511,8 millions d'USD en 2013), ce qui représente 80% du total des liquidités et placements (76% en 2013).

(b) Instruments dérivés

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants, principalement pour assurer l'alignement sur le panier du DTS.

i) Contrats à terme standardisés

	31 décembre	
	2014	2013
Nombre de contrats en cours:		
Achat	278	361
Vente	(1 464)	(1 162)
Gains nets latents à la valeur de marché (en milliers d'USD)	(1 149)	2 365
Échéances (en jours)	65 à 90	65 à 90

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2014 portaient sur des dépôts à terme et des devises.

ii) Contrats à terme de gré à gré

Au 31 décembre 2014, les contrats à terme affichaient une perte de 2,6 millions d'USD (perte de 3,3 millions d'USD en 2013). À la même date, leurs échéances étaient comprises entre 7 et 44 jours (entre 7 et 58 jours au 31 décembre 2013).

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2014 portaient sur des devises.

(c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 57 004 000 USD (17,1 millions d'USD en 2013). Ce chiffre tient compte des frais directs imputables sur le produit des placements, soit 3,2 millions d'USD (3,1 millions d'USD en 2013), qui sont inclus dans les charges.

	(en milliers d'USD)		
	2014		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	35 130	8 029	43 159
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(16 862)		(16 862)
Moins-value sur titres à revenu fixe	(5 683)	(686)	(6 369)
Plus-value latente sur titres à revenu fixe	37 076		37 076
Total	49 661	7 343	57 004

	(en milliers d'USD)		
	2013		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	37 637	12 027	49 664
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	6 121		6 121
(Moins-value)/plus-value sur titres à revenu fixe	(16 289)	(1 674)	(17 963)
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	(54 945)		(54 945)
Total	(27 476)	10 353	(17 123)

Dans le cas des placements au coût amorti, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent à l'amortissement et aux ventes de titres.

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées, comme suit:

	(en milliers d'USD)	
	2014	2013
FIDA	52 217	(20 480)
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	3 043	877
Fonds fiduciaire PPTE	11	13
Fonds fiduciaire espagnol	1 702	2 163
Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	177	347
ASAP	425	294
Fonds supplémentaires	109	116
À déduire: recettes reportées/reclassées	(680)	(453)
Total	57 004	(17 123)

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2014 s'est établi à 2,58% net de charges (rendement négatif de -1,11% net de charges en 2013).

NOTE 18

RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

	(en milliers d'USD)	
	2014	2013
Montants consolidés		
Remboursement du gouvernement hôte	9 595	9 173
Recettes provenant d'autres sources	1 361	1 705
Total	10 956	10 878

NOTE 19

RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	(en milliers d'USD)	
	2014	2013
FIDA	2 874	3 982
Fonds fiduciaire espagnol	0	18 776
ASAP	67 834	2 097
Fonds supplémentaires	142 403	79 503
Total	213 111	104 358

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTE tiennent compte des charges correspondantes.

NOTE 20**DÉPENSES D'EXPLOITATION**

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice L. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
FIDA	171 379	170 648
Autres entités	9 255	9 741
Total	180 634	180 389

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

NOTE 21**EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE****(a) Agents du FIDA**

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de retraite et d'assurance maladie proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et l'AMACS géré par la FAO.

En 2014, les effectifs en équivalents temps plein du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

ETP*	Services généraux		Total
	Cadres		
Budget administratif du FIDA	262	185	447
Cadres associés/gestionnaires de programmes spéciaux	11		11
Autres	17	11	28
Fonds programmiques	3	2	5
Total 2014	293	198	491
Total 2013	299	195	494

* Équivalent temps plein.

(b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

(c) Pensions

La dernière évaluation actuarielle de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, établie au 31 décembre 2013, a fait apparaître un déficit actuariel s'élevant à 0,72% de la rémunération considérée aux fins de la pension. Malgré cela, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants. En conséquence, l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2014 s'est élevé à 10 338 726 USD (10 437 043 USD en 2013).

(d) Plan d'assurance maladie après cessation de service

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2014, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes: taux d'actualisation, 2,8%; rendement des placements, 4,0%; augmentations de salaires prévues, 3,0%; augmentation des frais médicaux, 5,0%; inflation, 2,5%; et taux de change: 1,22 USD pour 1 EUR. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2014 était de 95 935 000 USD. Les états

financiers des exercices 2014 et 2013 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)	(95 935)	(70 620)
Actifs du plan	66 854	69 643
Excédent/(déficit)	(29 081)	(977)
Variations annuelles		
Solde d'ouverture – excédent/(déficit)	(977)	(4 730)
Charges d'intérêts	(64)	(2 845)
Coût actuel des prestations	(2 909)	(3 009)
Gain actuariel/(perte actuarielle)	(22 342)	6 771
Intérêts sur soldes	3 048	871
Variations de change	(5 837)	1 965
Solde de clôture – excédent/(déficit)	(29 081)	(977)
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)		
Provision totale au 1 ^{er} janvier	(70 620)	(71 537)
Charges d'intérêts	(64)	(2 845)
Coût actuel des prestations	(2 909)	(3 009)
Gain actuariel/(perte actuarielle)	(22 342)	6 771
Provision au 31 décembre	(95 935)	(70 620)
Actifs du plan		
Total des actifs au 1 ^{er} janvier	69 643	66 807
Intérêts sur soldes	3 048	871
Variations de change	(5 837)	1 965
Total des actifs au 31 décembre	66 854	69 643

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis dans des dépôts à vue et à terme, conformément à la politique de placement du FIDA.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2014, ce coût, comptabilisé au titre des traitements et indemnités du personnel dans les états financiers, s'est élevé à 2 306 000 USD (4 785 000 USD en 2013).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2014, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 60,6 millions d'USD en valeur actuelle nette. Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2014 s'élève à 66,9 millions d'USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements.

(e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2014:

<i>Incidence sur</i>	<i>Engagements</i>	<i>Coût des prestations</i>
Hausse des frais médicaux:		
5,0% au lieu de 4,0%	25,3	1,7
3,0% au lieu de 4,0%	(20,1)	(1,2)

NOTE 22**DÉPENSES AU TITRE DES DONS**

Les montants consolidés se décomposent comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
FIDA	52 618	40 959
Fonds supplémentaires	129 952	67 911
ASAP	65 896	0
Total	248 466	108 870

NOTE 23**DÉPENSES AU TITRE DU CSD**

Le montant global des dépenses relatives aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous.

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
<i>FIDA seulement</i>	2014	2013
Dépenses au titre du CSD	157 342	142 665
Total	157 342	142 665

Les financements au titre du CSD sont comptabilisés comme des dépenses pour l'exercice au cours duquel les conditions requises pour le versement des financements au bénéficiaire sont remplies.

NOTE 24**FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)**

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Frais de gestion des placements	2 561	2 589
Autres charges	620	506
Total	3 181	3 095

NOTE 25**AJUSTEMENT POUR VARIATION DE LA JUSTE VALEUR**

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Encours des prêts	4 276	(62 224)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	19 162	(1 593)
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(2 369)	(9 078)
Encours net des prêts	21 069	(72 895)
Billets à ordre à encaisser	(10 763)	(3 376)
Contributions à recevoir	13 392	(6 674)
Contributions	(6 030)	(2 558)
Dons non décaissés	919	1 944
Recettes reportées	3 392	12 608
Total	21 979	(70 951)

NOTE 26**REVENU AU TITRE DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE**

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts. Il vient en déduction du montant cumulé de la provision au titre de l'Initiative PPTE comptabilisée pour l'exercice précédent.

NOTE 27**INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA**

Au 31 décembre, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2014	2013
Coalition internationale pour l'accès à la terre	414	1 487
Équipe spéciale de haut niveau*	0	305
Total	414	1 792

* Cette entité n'était plus hébergée par le FIDA au 31 décembre 2014.

NOTE 28**ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF ÉVENTUELS****a) Éléments de passif éventuels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le FMI en faveur de trois pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice I.

Le FIDA a un passif éventuel de 715,9 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé (828,8 millions d'USD en 2013). En particulier, au 31 décembre 2014, les financements au titre des projets CSD décaissables en attente de décaissement, parce que les conditions requises pour le déblocage des fonds n'étaient pas encore réunies, s'élevaient à 581,8 millions d'USD (621,4 millions d'USD en 2013) et le montant des projets financés au titre du CSD mais pas encore entrés en vigueur s'élevait à 134,1 millions d'USD (207,4 millions d'USD en 2013).

b) Éléments d'actif éventuels

À la fin de décembre 2014, le solde des instruments de contribution conditionnels s'élevait à 35,9 millions d'USD. Ces contributions doivent faire l'objet d'une décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à recevoir seront considérées comme dues lorsque ces conditions sont remplies, et comme probables à la date de clôture de l'exercice.

Le CSD applicable aux dons, approuvé en 2007, a pour objet de récupérer l'intégralité des remboursements du principal non perçus grâce à un mécanisme de compensation au fur et à mesure auquel contribuent les États membres. En conséquence, le FIDA a étudié avec ses organes directeurs le dispositif de mise en œuvre de ce mécanisme. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation par le Conseil d'administration des principes qui le sous-tendent, lesquels ont reçu l'aval des États membres durant la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA qui s'est déroulée en 2014, avant d'être approuvés par le Conseil des gouverneurs en 2015. Cela revient à donner une base concrète à partir de laquelle les États membres devront contribuer au remboursement du principal des prêts non perçus au titre du CSD en sus des contributions ordinaires. La perception de sommes qui ont été apportées sous forme de dons au titre du CSD est donc considérée comme probable, et ces montants sont comptabilisés dans les actifs conditionnels. Le montant nominal des sommes ainsi décaissées s'élevait à 556,1 millions d'USD au 31 décembre 2014 (399,1 millions d'USD au 31 décembre 2013).

NOTE 29**ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après l'exercice considéré, de nature à justifier la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

NOTE 30**PARTIES LIÉES**

Le Fonds a identifié les parties liées et les transactions effectuées en 2014. Sont concernées les transactions avec les États membres auxquelles le paragraphe 25 de la norme IAS 24 est applicable; ces transactions et les soldes y afférents sont mentionnés aux appendices G et H. Les transactions avec les principaux membres de la direction ne concernent que les traitements et indemnités du personnel.

NOTE 31**DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Les états financiers consolidés sont établis par la direction et transmis au Comité d'audit pour examen en avril 2015, et le Conseil d'administration en est saisi pour approbation à sa session d'avril 2015. Les états financiers consolidés de l'exercice 2014 seront soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation officielle à sa prochaine session, en février 2016. Les états financiers consolidés de l'exercice 2013 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa trente-huitième session, en février 2015.

État des contributions complémentaires et supplémentaires

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2014^a (en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Afrique du Sud					
Algérie			85		85
Allemagne	46	6 703	7 996		14 745
Angola			7		7
Arabie saoudite			121		121
Australie ^b	2 721		84		2 805
Autriche	755				755
Bangladesh			48		48
Belgique	10 214	2 342	167 751		180 307
Canada	12 404		8 938		21 342
Chine			342		342
Colombie			25		25
Danemark	19 712	4 762	3 946		28 420
Espagne	11 690		6 506		18 196
Estonie			109		109
États-Unis		322	86		408
Finlande	2 844	4 730	12 784		20 358
France	1 031	1 131	7 844		10 006
Ghana			85		85
Grèce			85		85
Inde			1 000		1 000
Indonésie			50		50
Irlande	6 602		912		7 514
Italie	30 072	5 849	27 087		63 009
Japon	1 692	2 026	4 131		7 849
Jordanie			153		153
Koweït			133		133
Liban			100		100
Luxembourg	2 112		1 402		3 514
Malaisie			28		28
Maroc			50		50
Mauritanie			92		92
Nigéria			50		50
Norvège	20 671	2 530	6 115		29 316
Nouvelle-Zélande	790		20		810
Pakistan			25		25
Paraguay			15		15
Pays-Bas	104 408	6 335	11 856		122 599
Portugal	142		718		860
Qatar			121		121
République de Corée	1 756	4 848	81		6 685
Royaume-Uni	19 074		16 859		35 933
Sénégal			109		109
Sierra Leone			88		88
Suède	9 114	2 773	15 609		27 496
Suisse	8 498	343	18 415		27 256
Suriname	2 000				2 000
Turquie			47		47
Total États membres	268 349	44 694	322 108		635 151

^a Les contributions dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

^b L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2014^a
(en milliers d'USD)

<i>États non membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Banque africaine de développement	2 800		1 096		3 896
Banque arabe			25		25
Banque mondiale	1 358		529	99 635	101 522
Commission européenne	814		519 470		520 284
Congressional Hunger Center			183		183
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS) Secrétariat, Genève			998		998
Coopernic			3 630		3 630
Divers	387		2 267		2 654
Fédération nationale des coopératives agricoles					
Fondation Bill et Melinda Gates			1 244		1 244
Fonds arabe de développement économique et social (FADES)	2 982				2 982
Fonds d'équipement des Nations Unies	382		180		562
Fonds de l'OPEP	2 260				2 260
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	78		145		223
Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds PMA)/ Fonds spécial pour les changements climatiques ^b			32 991		32 991
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés					
ONU	3 017				3 017
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	5		257		262
Programme des Nations Unies pour le développement	467		191		658
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299				299
Programme manioc			69		69
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	100 000		4 915		104 915
Total États non membres et autres sources	114 849		568 190	99 635	782 674
Total 2014	383 198	44 694	890 298	99 635	1 417 825
Total 2013	333 057	43 315	921 266	93 644	1 391 281

^a Les contributions libellées dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

^b Dont 125 000 USD pour la Mongolie.

État des contributions complémentaires cumulées et des autres contributions de 1978 à 2014

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Allemagne	458
Arabie saoudite	30 000
Canada	1 511
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du programme commun du FBSA dans le cadre des reconstitutions	80 002
Inde	1 000
Royaume-Uni	12 002
Suède	13 827
	138 800
<i>Contributions apportées au Fonds fiduciaire PPTE dans le cadre des reconstitutions</i>	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	14 024
	19 679
<i>Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre de la reconstitution</i>	
ASAP	297 480
Total contributions complémentaires 2014	455 959
Total contributions complémentaires 2013	416 746

État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
<i>Contributions afférentes aux reconstitutions (voir tableau précédent)</i>	
	19 679
Allemagne	6 989
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour l'Initiative PPTE	210 893
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
	262 738
Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2014	282 417
Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2013	282 417

État des contributions complémentaires et supplémentaires reçues en 2014**Contributions reçues pour le cofinancement de projets en 2014**

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Allemagne	EUR	750	908
Canada	USD		4 723
Commission européenne	EUR	8 430	10 201
Danemark	DKK	10 328	1 909
Fonds de l'OPEP	USD	240	240
Italie	EUR	1 503	1 819
Pays-Bas	USD	1 773	1 773
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	USD	10 338	10 338
Total			31 911

Contributions reçues pour le programme des cadres associés en 2014

	<i>Monnaie</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Allemagne	USD	299
Danemark	USD	313
Finlande	USD	249
Italie	USD	202
Pays-Bas	USD	242
République de Corée	USD	117
Total		1 422

Contributions versées sous forme de fonds supplémentaires en 2014

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent (en milliers d'USD)</i>
Allemagne	EUR	235	284
Commission européenne	EUR	22 432	27 144
Estonie	EUR	45	54
FEM	USD		15 807
Fondation Bill et Melinda Gates	USD		230
France	EUR	1 000	1 331
Nouvelle-Zélande	USD		420
Pays-Bas	USD		4 240
PNUD	USD		158
République de Corée	USD		455
Suisse	EUR	1 570	1 900
Total			52 023
Total général			85 356

Cofinancement de projets – montants non décaissés
(en milliers d'USD)

États membres	2014	2013
Canada	4 440	2
Danemark	2 941	1 874
Espagne	2 191	3 911
Finlande	10	10
Irlande		0
Italie	3 422	3 489
Japon		0
Luxembourg	140	40
Norvège	4	16
Nouvelle-Zélande	400	
Pays-Bas	2 647	7 846
République de Corée	679	
Royaume-Uni	142	142
Total États membres	17 016	17 330
États non membres		
Banque mondiale	7	7
Divers	26	26
Fonds d'équipement des Nations Unies	23	
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux		23
Fonds fiduciaire pour le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	8 632	2 693
Organisation des pays exportateurs de pétrole	199	498
Programme des Nations Unies pour le développement		
Total États non membres	8 887	3 247
Total	25 903	20 577

Programme de cadres associés – montants non décaissés
(en milliers d'USD)

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Allemagne	206	98
Belgique	383	424
Danemark	361	357
Finlande	104	95
France	0	5
Italie	144	3
Norvège	(59)	(52)
Pays-Bas	232	307
République de Corée	254	456
Suède	(5)	20
Total	1 630	1 713

État des contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés
(en milliers d'USD)

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	<i>2014</i>	<i>2013</i>
États membres		
Allemagne	1 546	459
Belgique	3 501	5 927
Canada	4 548	4 846
Chine	145	165
Danemark	130	130
Espagne	3 384	3 334
Estonie	75	62
États-Unis		1
Finlande	753	1 465
France	2 148	0
Inde	613	613
Irlande	171	175
Italie	3 105	2 301
Japon		94
Liban	99	99
Luxembourg	7	1 246
Malaisie	13	13
Norvège	106	127
Pays-Bas	41	322
Portugal	4	24
République de Corée	1	865
Royaume-Uni	1 188	2 138
Suède	2 403	3 845
Suisse	102	1 488
Total États membres	24 083	29 739
États non membres		
Banque africaine de développement		376
Banque mondiale	13	13
Commission européenne	17 286	32 029
Coopernic		0
Divers	473	1 030
Fonds d'équipement des Nations Unies	90	115
Fonds pour les pays les moins avancés	24 437	15 294
Fonds spécial pour les changements climatiques:		19
Mécanisme d'assistance technique	412	470
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	98	24
Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)	2 154	2 990
Programme d'appui aux organisations paysannes africaines – phase principale	3 506	2 835
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	2 633	3 205
Total États non membres	51 102	58 400
Total	75 185	88 139

Fonds pour l'environnement mondial

(en milliers d'USD)

<i>Pays bénéficiaires</i>	<i>Contributions cumulées reçues au 31 décembre 2014</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2014</i>	<i>Reçus des donateurs</i>	<i>Décaisse- ments</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2014</i>
ANASE ^a régional	4 639	-	-	-	-
Appui mondial à la mise en œuvre de la CCD ^b	457	-	-	-	-
Brésil	5 931	-	-	-	-
Burkina Faso	2 016	-	-	-	-
Chine	4 895	-	-	-	-
Comores	1 000	-	-	-	-
Équateur	2 783	-	-	-	-
Érythrée	4 477	-	-	-	-
Éthiopie	4 750	-	-	-	-
Gambie	96	-	-	-	-
Indonésie	100	-	100	(18)	82
Jordanie	7 886	15	-	-	15
Kenya	4 700	-	-	-	-
Mali	6 315	-	-	-	-
Maroc	331	-	-	-	-
Mauritanie	4 350	-	-	-	-
Mexique	5 100	5 000	-	-	5 000
Niger	4 326	-	-	-	-
Panama	1 577	1 500	-	(1500)	-
Pérou	7 790	-	5 890	-	5 890
Sao Tomé-et-Principe	2 500	-	-	-	-
Soudan	3 750	3 652	-	-	3 652
Sri Lanka	7 270	-	-	-	-
Suivi et évaluation projet MENARID ^c	705	-	-	-	-
Swaziland	2 051	-	-	-	-
Tunisie	5 350	-	-	-	-
Venezuela (République bolivarienne du)	3 735	3 636	-	(3 616)	19
Viet Nam	755	-	-	-	-
Total	99 635	13 803	5 990	(5 134)	14 658

^a Association des nations de l'Asie du Sud-Est.^b Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.^c Dont une somme de 326 000 USD reçue avant la signature de l'accord financier entre le FIDA et le gestionnaire du FEM.

État récapitulatif du fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Au 31 décembre 2014

Contributions complémentaires				
<i>États membres</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Annonces (en milliers d'USD)^a</i>	<i>Paiements sous forme de billets à ordre^b</i>	<i>Paiements en espèces^b</i>
Belgique	EUR 6 000	8 584		7 855
Canada	CAD 19 849	20 347		19 879
Finlande	EUR 5 000	7 153		6 833
Norvège	NOK 42 000	7 720		6 541
Pays-Bas	EUR 40 000	57 225		26 519
Royaume-Uni	GBP 147 500	239 176	214 433	
Suède	SEK 30 000	4 729		4 471
Suisse	CHF 10 000	11 844		10 949
Total contributions complémentaires		356 778	214 433	83 047
Fonds supplémentaires				
Donateur				
Département flamand des affaires étrangères	EUR 2 000	2 486		1 276
TOTAL		359 246	214 433	84 323

^a Contre-valeur des annonces de contribution au taux de change fixé pour la reconstitution.^b Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.**Dons**

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2014</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2014</i>
Dons en DTS (en milliers)					
Bangladesh	9 900	(9 900)	(1 024)	8 876	0
Bolivie (État plurinational de)	6 500	(6 500)	(888)	5 612	0
Cambodge	10 150	0	0	0	10 150
Côte d'Ivoire	4 520	0	0	0	4 520
Djibouti	4 000	0	0	0	4 000
Égypte	3 380	0	0	0	3 380
Ghana	6 500	0	0	0	6 500
Kirghizistan	6 500	0	0	0	6 500
Lesotho	4 610	0	0	0	4 610
Mali	6 500	(6 500)	(550)	5 950	0
Maroc	1 295	0	0	0	1 295
Mozambique	3 260	(3 260)	(66)	3 194	0
Népal	9 710	0	0	0	9 710
Nicaragua	5 310	(5 310)	(546)	4 764	0
Nigéria	9 800	0	0	0	9 800
Ouganda	6 770	0	0	0	6 770
Rwanda	4 510	(4 510)	(675)	3 835	0
Soudan	4 730	0	0	0	4 730
Tchad	3 240	0	0	0	3 240
Viet Nam	7 820	(7 820)	(217)	7 603	0
Yémen	6 630	0	0	0	6 630
Total en DTS	125 635	(43 800)	(3 966)	39 834	81 835
Équivalent en USD	181 645	(65 896)	(5 734)	57 593	118 319

Au 31 décembre 2013, les dons approuvés (93,9 millions d'USD) n'étaient pas encore décaissables.



Investir dans les populations rurales

Rapport de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

La direction du Fonds international de développement agricole (FIDA) (le "Fonds") est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil international des normes comptables.

En vertu de l'Accord portant création du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du Commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Commissaire aux comptes et les auditeurs internes rencontrent le Comité d'audit du Conseil d'administration afin d'examiner leurs plans et modalités de travail, y compris pour apprécier la pertinence du système de contrôle interne de l'information financière et pour toute autre question méritant l'attention du Comité.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau du contrôle interne de l'information financière. Il existe des limitations intrinsèques à l'efficacité de tout système de contrôle interne, y compris la possibilité d'erreurs humaines, le contournement des contrôles mis en place ou la dérogation aux procédures établies. Un système de contrôle interne efficace ne peut donc fournir qu'une assurance raisonnable, et non pas absolue, à l'égard des états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière pour les états financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière au 31 décembre 2014. L'évaluation a été conduite sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La direction a reçu un rapport fournissant une assurance raisonnable quant à l'efficacité opérationnelle de ces contrôles. Sur la base des travaux menés, la direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2014, et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2014. Deloitte, le cabinet d'audit indépendant du FIDA, a procédé à la vérification des états financiers et a publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Kanayo F. Nwanze

Iain M. Kellet

Ruth Farrant

Président

Responsable financier principal

Directrice et Contrôleuse

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Au Fonds international de développement agricole

Rapport sur les états financiers

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (FIDA), joints au présent rapport, qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2014, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement) et des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés, l'état récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Président concernant les états financiers

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil international des normes comptables, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit. En vertu de ces normes, nous devons respecter les règles de déontologie et planifier et exécuter l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne contiennent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que l'évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le Commissaire aux comptes prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation des états financiers consolidés dans leur ensemble.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du Fonds international de développement agricole au 31 décembre 2014, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil international des normes comptables.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Enrico Pietrarelli
Associé

Rome, le 20 mars 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Au Fonds international de développement agricole

Nous avons examiné la déclaration de la direction selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2014, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Il appartient à la direction du FIDA de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y inclus dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2014, ci-joints. Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière du FIDA.

Nous avons conduit notre examen conformément à l'International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000. Cet examen a consisté à réunir des données afin de comprendre le contrôle interne de l'information financière, à évaluer la déclaration de la direction et à effectuer toute autre procédure jugée par nous nécessaire en l'espèce. Nous estimons que notre travail constitue une base raisonnable pour former notre opinion.

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu, ou supervisé, par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entreprise sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité; et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisée des actifs de l'entité susceptible d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova
Palermo Parma Roma Torino Treviso Verona

Sede Legale Via Tortona, 25 – 20144 Milano – Capitale Sociale Euro 10,328,220,00i.v.
Codice Fiscale/Registrato delle Imprese Milano n.03049560165 – R.E.A. Milano n. 1720239
Patrita IVA: IT 03049560166

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2014, expose fidèlement la situation, sur tous les points importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Enrico Pietrarelli
Associé

Rome, le 20 mars 2015

Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (aux 31 décembre 2014 et 2013)

<i>Actifs</i>	<i>en milliers d'USD</i>		<i>en milliers de DTS</i>	
	<i>2014</i>	<i>2013 (montants recalculés)</i>	<i>2014</i>	<i>2013 (montants recalculés)</i>
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	82 498	186 304	57 059	120 828
Placements (note 4)	1 607 861	1 801 917	1 112 077	1 168 633
Billets à ordre à encaisser (note 5)	285 519	380 849	197 479	247 000
Contributions à recevoir (note 5)	227 078	518 871	157 058	336 514
À déduire: provisions et instruments de contribution conditionnels	(204 361)	(234 360)	(141 344)	(151 994)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser	308 236	665 360	213 193	431 520
Autres sommes à recevoir	148 747	148 304	102 878	96 181
Actifs fixes	11 920	11 268	8 245	7 308
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	6 269 276	6 413 934	4 336 139	4 159 757
À déduire: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9a))	(58 156)	(58 325)	(40 223)	(37 826)
À déduire: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 b) et appendice I)	(36 808)	(47 111)	(25 458)	(30 554)
Encours net des prêts	6 174 312	6 308 498	4 270 458	4 091 377
Total des actifs	8 333 574	9 121 651	5 763 910	5 915 847

<i>Passif et fonds propres</i>	<i>en milliers d'USD</i>		<i>en milliers de DTS</i>	
	<i>2014</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Passif				
Sommes à payer et passif exigible	187 754	177 908	129 859	115 382
Dons non décaissés	74 951	82 814	51 839	53 709
Recettes reportées	68 449	79 371	47 343	51 476
Total du passif	331 154	340 093	229 041	220 567
Fonds propres				
Contributions				
Ordinaires	7 254 395	7 237 478	6 417 836	6 031 746
Spéciales	20 349	20 349	15 219	15 219
Total contributions (appendice G)	7 274 744	7 257 827	6 433 055	6 046 965
Réserve générale	95 000	95 000	65 707	61 612
Bénéfices non distribués	632 676	1 428 731	(963 888)	(413 297)
Total fonds propres	8 002 420	8 781 558	5 534 874	5 695 280
Total passif et fonds propres	8 333 574	9 121 651	5 763 910	5 915 847

Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et les montants sont exprimés en valeur nominale.

État des contributionsPour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014**État récapitulatif des contributions**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Contributions initiales	1 017 373	1 017 373
Première reconstitution	1 016 564	1 016 372
Deuxième reconstitution	567 053	566 560
Troisième reconstitution	553 881	553 856
Quatrième reconstitution	361 421	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	962 978	962 341
Neuvième reconstitution	964 947	979 621
Dixième reconstitution	244	0
Total FIDA	7 107 523	7 120 606
PSA phase I	288 868	288 868
PSA phase II	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Contributions spéciales ^a	20 349	20 349
Total des contributions aux reconstitutions	7 479 104	7 492 188
État des contributions complémentaires		
Fonds belge de survie	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	297 480	258 267
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
Total contributions complémentaires	455 959	416 746
Contributions à l'Initiative PPTE n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	262 738	262 738
Contributions du Fonds belge de survie n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
État des contributions supplémentaires^b		
Cofinancement des projets	383 198	333 057
Programme de cadres associés	44 694	43 315
Autres fonds supplémentaires	890 298	921 266
Fonds pour l'environnement mondial	99 635	93 644
Total contributions supplémentaires	1 417 825	1 717 856
Total contributions	9 626 462	9 626 789
Total des contributions réparti comme suit:		
Total des contributions aux reconstitutions (cf. ci-dessus)	7 479 104	7 492 188
Moins provisions	(168 448)	(168 448)
Moins instruments de contribution conditionnels	(35 912)	(65 912)
Total net des contributions aux reconstitutions	7 274 744	7 257 828
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(1 877)	(7 908)
Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur	7 272 867	7 249 920

^a Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP.^b Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

État des contributionsPour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014**État des contributions des membres^a**

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Neuvième reconstitution</i>					
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
États membres							
Afghanistan	0						
Afrique du Sud	1 413	USD	500	500	500	0	500
Albanie	50	USD	10	10	10	0	10
Algérie	62 430	USD	10 000	10 000	6 500	0	6 500
Allemagne	394 940	EUR	52 389	68 004	45 817	22 187	68 004
Angola	2 360	USD	1 900	1 900	1 900	0	1 900
Arabie saoudite	409 778	USD	23 000	23 000	12 000	11 000	23 000
Argentine	12 400		0	0		0	
Arménie	35	USD	10	10	10	0	10
Australie ^b	37 247		0	0		0	
Autriche	69 995	EUR	16 000	20 688	14 235	6 453	20 688
Azerbaïdjan	200	USD	100	100	100	0	100
Bangladesh	4 956	USD	650	650	423	228	650
Barbade	10		0	0		0	
Belgique	120 625	EUR	24 000	30 189	20 509	0	20 509
Belize	205		0	0		0	
Bénin	325	USD	104	104	104	0	104
Bhoutan	165	USD	30	30	30	0	30
Bolivie (État plurinational de)	1 500		0	0		0	
Bosnie-Herzégovine	165		0	0		0	
Botswana	560	USD	90	90	90	0	90
Brésil ^c	65 296	USD	16 700	16 700	0	16 700	16 700
Burkina Faso	359	USD	125	125	125	0	125
Burundi	90	USD	10	10	10	0	10
Cabo Verde	26	USD	20	20	20	0	20
Cambodge	840	USD	210	210	210	0	210
Cameroun	2 439		0	0		0	
Canada	277 706	CAD	75 000	72 575	72 575	0	72 575
Chili	860		0	0		0	
Chine	78 839	USD	27 000	27 000	20 000	0	20 000
Chypre	252	USD	60	60	0	0	0
Colombie	840		0	0		0	
Comores ^d	32		0	0		0	
Congo	818		0	0		0	
Côte d'Ivoire	1 559	USD	70	70	70	0	70
Cuba	9		0	0		0	
Danemark	138 210	DKK	85 000	14 687	10 137	0	10 137
Djibouti	31		0	0		0	
Dominique	51		0	0		0	
Égypte	20 409	USD	3 000	3 000	3 000	0	3 000
El Salvador	100		0	0		0	
Émirats arabes unis	53 180	USD	1 000	1 000	650	0	650
Équateur	841	US\$	400	400	300	0	300
Érythrée	40	USD	30	30	30	0	30
Espagne	101 664		0	0		0	

État des contributionsPour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014**État des contributions des membres^a (suite)**

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Neuvième reconstitution</i>					<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	
Estonie	59		0	0		0	
États-Unis ^c	791 674	USD	90 000	90 000	36 000	22 481	58 481
Éthiopie	251	USD	40	40	40	0	40
Ex-République yougoslave de Macédoine	108		0	0		0	
Fédération de Russie	0	USD	6 000	6 000	3 000	0	3 000
Fidji	204	USD	70	70	70	0	70
Finlande	56 538	EUR	12 000	15 638	10 798	0	10 798
France	285 024	EUR	35 000	45 696	31 660	0	31 660
Gabon	3 704	US\$	20	20	20	0	20
Gambie	75	USD	15	15	15	0	15
Ghana	2 066	USD	400	400	120	0	120
Grèce	4 196		0	0		0	
Grenade	75		0	0		0	
Guatemala	1 043		0	0		0	
Guinée	410	USD	80	80	80	0	80
Guinée-Bissau	30		0	0		0	
Guyana	1 118	USD	718	718	718	0	718
Haïti	107	USD	90	90	90	0	90
Honduras	801		0	0		0	
Hongrie	0	USD	100	100	100	0	100
Îles Cook	5		0	0		0	
Îles Salomon	10		0	0		0	
Inde	105 497	USD	30 000	30 000	30 000	0	30 000
Indonésie	51 959	USD	10 000	10 000	2 439	0	2 439
Iran (République islamique d) ^d	128 750		0	0		0	
Iraq ^d	56 099		0	0		0	
Irlande ^e	23 831	EUR	4 000	5 219	5 219	0	5 219
Islande	350	USD	25	25	25	0	25
Israël	300	EUR	113	151	151	0	151
Italie	347 462	EUR	58 017	73 578	49 377	0	49 377
Jamaïque	326		0	0		0	
Japon	434 908	JPY	5 930 003	51 585	14 490	37 095	51 585
Jordanie	940	USD	100	100	100	0	100
Kazakhstan	0	USD	20	20	20	0	20
Kenya	4 718	USD	118	118	118	0	118
Kiribati	5	EUR	10	14	14	0	14
Koweït	173 041	USD	15 000	15 000	9 750	5 250	15 000
Lesotho	489	USD	100	100	100	0	100
Liban	495		0	0		0	
Libéria	39	USD	25	25	25	0	25
Libye ^d	52 000		0	0		0	
Luxembourg	5 510	EUR	1 678	2 168	1 457	0	1 457
Madagascar	574	USD	50	50	50	0	50
Malaisie	1 175		0	0		0	
Malawi	123		0	0		0	

État des contributionsPour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014**État des contributions des membres^a (suite)**

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Neuvième reconstitution</i>					<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	
Maldives	51		0	0		0	
Mali	286	EUR	71	92	92	0	92
Malte	55		0	0		0	
Maroc	7 244	USD	700	700	350	350	700
Maurice	275	USD	5	5	5	0	5
Mauritanie	135		0	0		0	
Mexique	33 131	USD	5 000	5 000	5 000	0	5 000
Maroc	7 244	USD	700	700	350	350	700
Mongolie	12	USD	3	3	3	0	3
Mozambique	485	USD	85	85	85	0	85
Myanmar	250	EUR	4	5	5	0	5
Namibie	360		0	0	0		
Népal	210	USD	60	60	60	0	60
Nicaragua	119	USD	150	150	100	0	100
Niger	275		0	0		0	
Nigéria	121 459		0	0		0	
Norvège	221 787	NOK	270 000	43 366	31 362	0	31 362
Nouvelle-Zélande	7 995	NZD	4 500	3 589	2 416		2 416
Oman	300	USD	50	50	50	0	50
Ouganda	380	USD	50	5	50	0	50
Ouzbékistan	10	USD	10	10	10	0	10
Pakistan	22 934	USD	8 000	8 000	5 333	2 667	8 000
Panama	224	USD	17	17	17	0	17
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170		0	0		0	
Paraguay	1 206	USD	150	150	150	0	150
Pays-Bas	344 656	USD	75 000	75 000	50 000	25 000	75 000
Pérou	1 260	USD	375	375	375	0	375
Philippines	1 978	USD	200	200	100	0	100
Portugal	4 384		0	0		0	
Qatar	39 980		0	0		0	
République arabe syrienne	1 817		0	0		0	
République centrafricaine	11	EUR	2	3	3	0	3
République de Corée	19 239	US\$	4 000	4 000	4 000	0	4 000
République démocratique du Congo	1 580	USD	290	290	290	0	290
République démocratique populaire lao	306	USD	51	51	51	0	51
République de Moldova	45	US\$	30	30	30	0	30
République dominicaine	88		0	0		0	
République populaire démocratique de Corée	800		0	0		0	
République-Unie de Tanzanie	444	USD	120	120	120	0	120
Roumanie	250		0	0		0	
Royaume-Uni	272 907	GBP	51 133	81 454	54 878	26 576	81 454

État des contributionsPour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014**État des contributions des membres^a (suite)**

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Neuvième reconstitution</i>					
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
Rwanda	221	USD	50	50	50	0	50
Sainte-Lucie	22		0	0		0	
Saint-Kitts-et-Nevis	20		0	0		0	
Samoa	50		0	0		0	
Sao Tomé-et-Principe	10		0	0		0	
Sénégal	564	EUR	140	190	190	0	190
Seychelles	20	USD	50	50	50	0	50
Sierra Leone	37		0	0		0	
Somalie	10		0	0		0	
Soudan	1 139	EUR	175	233	233	0	233
Soudan du Sud	0	EUR	8	10	10	0	10
Sri Lanka	8 886	USD	1 001	1 001	668	0	668
Suède	255 168	SEK	460 560	67 071	47 460	19 611	67 071
Suisse	139 448	CHE	28 500	30 736	21 176	0	21 176
Swaziland	273	USD	20	20	20	0	20
Tadjikistan ^a	1	USD	1	1	1	0	1
Tchad	62	EUR	250	329	329	0	329
Thaïlande	1 200	USD	300	300	300	0	300
Togo	35	EUR	76	98	98	0	98
Tonga	55		0	0		0	
Tunisie	3 778	USD	750	750	485	0	485
Turquie	17 436	USD	1 200	1 200	1 074	0	1 074
Uruguay	525	USD	200	200	200	0	200
Venezuela (République bolivarienne du)	196 258		0	0		0	
Viet Nam	2 103	USD	600	600	400	0	400
Yémen	3 377	USD	972	97	972	0	972
Zambie	494	USD	100	100	100	0	100
Zimbabwe	2 103		0			0	
Total contributions au 31 décembre 2014	6 142 332			964 947	634 150	195 598	829 748
Exercice précédent				979 621	300 585	252 075	552 661

^a Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice G. Les contributions de l'Afghanistan (93 USD) et du Tadjikistan (400 USD) ne figurent donc pas dans le tableau ci-dessus.

^b L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

^c Voir appendice D, note 5 a).

^d Voir appendice D, notes 6 a) et 6 b).

^e Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'était engagée à verser au titre de la huitième reconstitution, l'Irlande a fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

État des contributionsPour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014**Programme spécial pour l'Afrique**

	<i>Monnaie</i>	<i>Première phase</i>		<i>Seconde phase</i>		<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>		<i>Instruments déposés</i>		
		<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	
Allemagne	EUR	14 827	17 360			17 360
Australie	AUD	500	389			389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673			18 673
Djibouti	USD	1	1			1
Espagne	USD	1 000	1 000			1 000
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
Finlande	EUR	9 960	12 205			12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25			25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000			10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474			21 474
Koweït	USD		0	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266			266
Mauritanie	USD	25	25			25
Niger	EUR	15	18			18
Nigéria	USD		0	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759			19 759
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252			252
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150			11 150
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049			17 049
Union européenne	EUR	15 000	17 619			17 619
31 décembre 2014			288 868		62 364	351 232
31 décembre 2013			288 868		62 364	351 232

État des contributions

Aux 31 décembre 2014 et 2013

État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2014^a
(en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés ^{b,c}	Billets à ordre déposés ^c	Paiements	
			Liquidités	Billets à ordre encaissés
Première reconstitution				
Inde			69	
Total FIDA1	-	-	69	-
Deuxième reconstitution				
Inde			178	
Total FIDA2	-	-	178	-
Troisième reconstitution				
Djibouti			25	
Total FIDA3	-	-	25	-
Huitième reconstitution				
Arabie saoudite				5 000
Bénin			26	
États-Unis d'Amérique				17 440
Indonésie			30	
Japon				15 578
Kenya			19	
Sénégal			178	
Total FIDA 8	0	0	253	38 018
Neuvième reconstitution				
Afrique du Sud			196	
Albanie			10	
Algérie			3 500	
Allemagne		22 859		25 448
Arabie saoudite				6 000
Arménie			5	
Autriche				7 302
Bangladesh				228
Belgique			9 922	
Bénin			104	
Bhoutan			30	
Botswana			45	
Burkina Faso			5	
Cabo Verde			20	
Canada		22 550		22 432
Chine			10 000	
Côte d'Ivoire			70	
Danemark			5 087	
Égypte		3 000		3 000
Émirats arabes unis			350	
Équateur			100	
États-Unis d'Amérique		30 000		18 000
Éthiopie			40	
Fédération de Russie	6 000		3 000	
Fidji			27	
Finlande			5 458	
France			15 778	
Guyana			358	
Haïti			90	
Inde			10 000	
Indonésie			2 439	
Irlande			2 481	

État des contributions

Aux 31 décembre 2014 et 2013

Israël			49	
Italie			23 721	
Japon				14 490
Jordanie			100	
Kazakhstan			10	
Kenya			118	
Kiribati			14	
Libéria			25	
Luxembourg			802	
Maroc	700	700		350
Mexique			1 667	
Mozambique			85	
Nicaragua			51	
Norvège			14 791	
Nouvelle-Zélande	2 500		1 256	
Ouzbékistan			5	
Pakistan				5 334
Panama			8	
Paraguay			150	
Pays-Bas				25 000
Pérou	375		375	
Philippines			100	
République de Corée			2 000	
Royaume-Uni		82 600		54 878
Sénégal			190	
Soudan			10	
Sri Lanka			668	
Suède				23 651
Suisse			10 886	
Swaziland			20	
Tadjikistan ^a			0	
Thaïlande			300	
Tunisie			232	
Turquie			423	
Viet Nam			200	
Zambie			100	
Total FIDA 9	9 575	161 709	127 471	206 113
Dixième reconstitution				
Côte d'Ivoire			6	
Djibouti			6	
Géorgie			30	
République-Unie de Tanzanie			108	
Sénégal			43	
Timor Leste			50	
Total FIDA10			243	
Total général	9 575	161 709	128 239	244 131

^a Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, le paiement effectué par le Tadjikistan (200 USD) pour la neuvième reconstitution n'apparaît pas.

^b Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

³ Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

1. FIDA: État de l'encours des prêts
Aux 31 décembre 2014 et 2013

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Rembour- sements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en USD (en milliers)					
Bangladesh	30 000	30 000	0	19 500	10 500
Cabo Verde	2 003	2 003	0	1 302	701
Haïti	3 500	3 500	0	2 319	1 181
Népal	11 538	11 538	0	7 506	4 032
République-Unie de Tanzanie	9 488	9 488	0	6 285	3 203
Sri Lanka	12 000	12 000	0	8 100	3 900
Sous-total^a	68 529	68 529		45 012	23 517
Prêts en EUR (en milliers)					
Chine	34 350	0	34 350	0	0
Égypte	50 250	0	50 250	0	0
Total EUR	84 600	0	84 600	0	0
Équivalent en USD	102 370	0	102 370	0	0
Prêts en DTS^a (en milliers)					
Albanie	35 080	34 175	905	6 230	27 945
Angola	16 981	14 467	2 514	3 197	11 270
Argentine	31 400	28 146	3 254	10 597	17 549
Arménie	61 562	48 761	12 801	5 379	43 382
Azerbaïdjan	44 907	40 697	4 210	2 603	38 094
Bangladesh	412 493	306 073	106 420	76 431	229 642
Belize	3 067	2 383	684	1 363	1 020
Bénin	83 507	73 248	10 259	22 175	51 073
Bhoutan	32 606	31 344	1 262	6 287	25 057
Bolivie (État plurinational de)	59 702	46 099	13 603	13 721	32 378
Bosnie-Herzégovine	48 304	37 275	11 029	5 279	31 996
Botswana	2 600	255	2 345	173	82
Brésil	141 337	58 786	82 551	35 581	23 205
Burkina Faso	88 255	69 113	19 142	13 799	55 314
Burundi	41 288	40 859	429	12 479	28 380
Cabo Verde	20 191	13 900	6 291	2 829	11 071
Cambodge	61 008	33 094	27 914	3 215	29 879
Cameroun	67 260	41 972	25 288	7 270	34 702
Chine	519 795	420 774	99 021	90 083	330 691
Colombie	32 680	14 359	18 321	2 680	11 679
Comores	4 182	4 182	0	1 654	2 528
Congo	20 425	14 738	5 687	2 920	11 818
Côte d'Ivoire	27 645	16 365	11 280	3 691	12 674
Cuba	20 838	14 332	6 506	2 598	11 734
Djibouti	7 146	4 396	2 750	1 127	3 269
Dominique	2 902	2 902	0	2 273	629
Égypte	199 726	119 278	80 448	47 128	72 150
El Salvador	83 983	72 638	11 345	36 028	36 610
Équateur	38 204	24 536	13 668	7 543	16 993
Érythrée	24 643	23 896	747	3 463	20 433
Éthiopie	245 116	182 970	62 146	33 567	149 403
Ex-République yougoslave de Macédoine	11 721	11 721	0	2 398	9 323
Gabon	3 800	2 928	872	887	2 041
Gambie	29 214	29 177	37	7 669	21 508
Géorgie	32 569	22 583	9 986	1 942	20 641
Ghana	156 776	107 198	49 578	21 203	85 995
Grenade	4 400	3 127	1 273	1 544	1 583
Guatemala	42 686	23 790	18 896	18 646	5 144
Guinée	64 283	64 160	123	17 952	46 208
Guinée-Bissau	5 117	5 117	0	2 829	2 288
Guinée équatoriale	5 794	5 794	0	4 756	1 038
Guyana	8 523	8 271	252	1 812	6 459
Haïti	60 221	55 866	4 355	15 972	39 894
Honduras	89 240	68 091	21 149	14 832	53 259
Îles Salomon	2 519	2 519	0	1 187	1 332
Inde	588 393	388 106	200 287	128 018	260 088
Indonésie ^b	161 436	121 729	39 707	20 822	100 907
Jordanie	39 578	30 432	9 146	23 183	7 249
Kenya	121 169	84 545	36 624	10 943	73 602
Kirghizistan	20 797	8 155	12 642	1 797	6 358
Lesotho	30 852	24 265	6 587	5 675	18 590
Liban	9 222	4 347	4 875	3 360	987
Libéria	22 340	15 475	6 865	8 418	7 057
Madagascar ^b	131 420	105 221	26 199	20 881	84 340
Malawi ^b	83 980	68 028	15 952	21 986	46 042

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Maldives	10 892	9 595	1 297	2 336	7 259
Mali	128 441	87 938	40 503	22 258	65 680
Maroc	84 731	38 952	45 779	23 870	15 082
Maurice	8 527	8 527	0	5 834	2 693
Mauritanie	49 975	43 060	6 915	9 796	33 264
Mexique	48 232	34 702	13 530	20 027	14 675
Mongolie	20 689	16 467	4 222	1 439	15 028
Mozambique	137 065	103 012	34 053	22 028	80 984
Myanmar	12 150	0	12 150	0	0
Népal	94 407	70 708	23 699	25 165	45 543
Nicaragua	49 620	41 288	8 332	6 711	34 577
Niger	56 629	49 606	7 023	9 128	40 478
Nigéria	179 949	73 106	106 843	9 996	63 110
Ouganda	251 033	162 744	88 289	31 871	130 873
Ouzbékistan	6 190	647	5 543	0	647
Pakistan	254 626	194 398	60 228	52 707	141 691
Panama	16 134	14 366	1 768	14 140	226
Papouasie-Nouvelle-Guinée	27 351	7 188	20 163	3 900	3 288
Paraguay	16 319	11 067	5 252	0	11 067
Pérou	61 083	46 693	14 390	25 972	20 721
Philippines	95 161	73 693	21 468	17 578	56 115
République arabe syrienne	64 664	33 451	31 213	18 257	15 194
République centrafricaine	26 494	24 437	2 057	9 648	14 789
République démocratique du Congo	39 693	38 344	1 349	10 623	27 721
République dominicaine	27 444	14 377	13 067	7 067	7 310
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	0	10 510	39 986
République-Unie de Tanzanie	223 428	168 966	54 462	18 855	150 111
Roumanie	12 400	12 400	0	9 093	3 307
Rwanda ^b	109 940	95 401	14 539	18 591	76 810
Sainte-Lucie	1 242	1 242	0	1 133	109
Samoa	1 908	1 908	0	816	1 092
Sao Tomé-et-Principe	13 761	13 761	0	3 269	10 492
Sénégal	113 738	75 780	37 958	11 126	64 654
Seychelles	2 804	1 119	1 685	824	295
Sierra Leone	45 835	35 196	10 639	11 320	23 876
Somalie	17 710	17 710	0	411	17 299
Soudan	128 666	120 875	7 791	25 826	95 049
Sri Lanka	141 731	113 567	28 164	24 195	89 372
Swaziland	15 950	13 401	2 549	6 085	7 316
Tchad	18 139	15 552	2 587	1 517	14 035
Togo	24 583	17 565	7 018	7 704	9 861
Tonga	4 837	4 837	0	1 827	3 010
Tunisie	61 318	36 943	24 375	22 506	14 437
Turquie	55 579	29 488	26 091	11 574	17 914
Uruguay	12 902	10 292	2 610	7 433	2 859
Venezuela (République bolivarienne du)	19 257	15 121	4 136	11 531	3 590
Viet Nam	209 781	152 614	57 167	12 322	140 292
Yémen	138 691	138 384	307	44 202	94 182
Zambie	125 088	87 435	37 653	25 398	62 037
Zimbabwe	32 176	32 176	0	15 605	16 571
Total	7 659 969	5 649 588	2 010 381	1 487 520	4 162 068
Fonds pour Gaza et la Cisjordanie ^c	2 513	2 513	0	633	1 880
Total DTS	7 662 482	5 652 101	2 010 381	1 488 153	4 163 948
Équivalent en USD	11 078 554	8 171 909	2 906 645	2 151 598	6 020 311
Total valeur nominale des prêts en USD au 31 décembre 2014	11 249 453	8 240 438	3 009 015	2 196 610	6 043 828
Autres sommes à recevoir					16 763
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 162 213)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2014					4 897 378
Total valeur nominale des prêts en USD au 31 décembre 2013	11 658 273	8 516 516	3 142 751	2 357 218	6 158 298
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 237 140)
Total en USD sur la base de la juste valeur en décembre 2013					4 921 158

^a Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Depuis 1979, les prêts sont libellés en DTS, et leur montant cumulé est converti dans le bilan. Au 31 décembre 2014, le taux de change utilisé pour le calcul était de 1,44582 USD pour 1 DTS. En 2014, le FIDA a conclu un accord de financement par l'emprunt afin d'emprunter des fonds en euros qui sont ensuite rétrocédés sous forme de prêts dans la même monnaie. Le montant cumulé des prêts libellés en euros a été évalué au taux de 0,82641 USD pour 1 EUR au 31 décembre 2014.

^b Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

^c Le montant du prêt accordé au Fonds pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir appendice D, note 2 e) ii).

2. FIDA: état récapitulatif des prêts approuvés, en valeur nominale
Au 31 décembre 2014

		Prêts approuvés, en milliers de DTS				Valeur, en milliers d'USD				
		au 1 ^{er} janvier 2014	Prêts annulés	Prêts Intégralement remboursés	au 31 décembre 2014	au 1 ^{er} janvier 2014	Prêts annulés	Prêts intégralement remboursés	Variation du taux de change DTS/USD	au 31 décembre 2014
1978	USD	68 530	-	-	68 530	68 530	-	-	-	68 530
1979	DTS	201 485	-	-	201 485	310 669	-	-	(19 359)	291 310
1980	DTS	187 228	-	(10 581)	176 647	288 688	-	(16 315)	(16 973)	255 400
1981	DTS	193 026	-	-	193 026	297 627	-	-	(18 547)	279 081
1982	DTS	103 109	-	-	103 109	158 984	-	-	(9 907)	149 077
1983	DTS	146 412	-	-	146 412	225 753	-	-	(14 068)	211 685
1984	DTS	131 907	-	-	131 907	203 387	-	-	(12 674)	190 713
1985	DTS	60 332	-	-	60 332	93 026	-	-	(5 797)	87 229
1986	DTS	23 663	-	-	23 663	36 486	-	-	(2 274)	34 212
1987	DTS	60 074	-	-	60 074	92 629	-	-	(5 772)	86 857
1988	DTS	52 100	-	-	52 100	80 334	-	-	(5 006)	75 328
1989	DTS	98 066	-	-	98 066	151 208	-	-	(9 422)	141 785
1990	DTS	47 203	-	-	47 203	72 782	-	-	(4 535)	68 246
1991	DTS	98 025	-	-	98 025	151 145	-	-	(9 419)	141 727
1992	DTS	98 917	-	-	98 917	152 520	-	-	(9 504)	143 016
1993	DTS	138 408	-	(5 645)	132 763	213 411	-	(8 705)	(12 756)	191 951
1994	DTS	159 437	-	(35 649)	123 788	245 836	-	(54 967)	(11 894)	178 975
1995	DTS	214 785	-	(21 442)	193 343	331 178	-	(33 062)	(18 577)	279 539
1996	DTS	226 735	-	(21 290)	205 445	349 603	-	(32 828)	(19 740)	297 036
1997	DTS	260 836	-	-	260 836	402 183	-	-	(25 062)	377 121
1998	DTS	267 020	-	-	267 020	411 719	-	-	(25 656)	386 062
1999	DTS	288 087	(168)	(12 800)	275 119	444 202	(259)	(19 736)	(26 434)	397 772
2000	DTS	274 344	(1 425)	-	272 919	423 011	(2 196)	-	(26 223)	394 591
2001	DTS	258 542	(138)	-	258 403	398 646	(213)	-	(24 828)	373 604
2002	DTS	241 532	(4 523)	-	237 009	372 418	(6 975)	-	(22 773)	342 671
2003	DTS	228 504	(3 511)	-	224 993	352 331	(5 414)	-	(21 618)	325 299
2004	DTS	259 416	(2 317)	-	257 099	399 994	(3 573)	-	(24 703)	371 718
2005	DTS	316 618	(1 464)	-	315 154	488 194	(2 257)	-	(30 281)	455 656
2006	DTS	341 290	(2 145)	-	339 145	526 235	(3 308)	-	(32 586)	490 341
2007	DTS	275 250	(1 752)	-	273 498	424 408	(2 702)	-	(26 279)	395 428
2008	DTS	280 236	(11 309)	(494)	268 433	432 097	(17 438)	(761)	(25 792)	388 105
2009	DTS	277 762	(31)	-	277 731	428 281	(48)	-	(26 685)	401 548
2010	DTS	426 960	(474)	-	426 485	658 330	(732)	-	(40 978)	616 620
2011	DTS	459 940	-	-	459 940	709 182	-	-	(44 193)	664 990
2012	DTS	412 610	(1 530)	-	411 080	636 204	(2 359)	-	(39 498)	594 347
2013	DTS	353 686	-	-	353 686	545 348	-	-	(33 983)	511 365
2014	DTS	-	-	-	337 625	-	-	-	-	488 146
2014	EUR	-	-	-	84 600	-	-	-	-	102 370
Total	USD	68 530			68 530	68 530				68 530
Total	DTS	7 463 545	(30 789)	(107 902)	7 662 481	11 508 049	(47 474)	(166 374)	(703 794)	11 078 553
Total	EUR	-	-	-	84 600	-	-	-	-	102 370
Total						11 576 579	(47 474)	(166 374)	(703 794)	11 249 453

3. FIDA: structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale

Aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Moins de 1 an	292 216	283 368
1-2 ans	244 651	238 264
2-3 ans	262 666	250 809
3-4 ans	271 485	261 334
4-5 ans	274 127	270 477
5-10 ans	1 376 767	1 360 188
10-15 ans	1 214 643	1 231 936
15-20 ans	981 025	1 019 645
20-25 ans	712 754	763 720
Plus de 25 ans	413 494	478 477
Total	6 043 828	6 158 217

4. FIDA: état récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Conditions particulièrement favorables	5 518 388	5 679 829
Conditions durcies	19 810	9 794
Conditions intermédiaires	234 858	257 405
Conditions ordinaires	266 106	211 189
Conditions mixtes	4 666	0
Total	6 043 828	6 158 217

5. Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale

Prévue aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

<i>Décaissements en</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Moins de 1 an	634 006	649 581
1-2 ans	572 502	595 369
2-3 ans	493 453	507 976
3-4 ans	425 205	425 760
4-5 ans	339 102	359 493
5-10 ans	544 747	604 571
Total	3 009 015	3 142 751

6. Programme spécial pour l'Afrique: état des prêts en valeur nominale

Aux 31 décembre 2014 et 2013

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en DTS (en milliers)					
Angola	2 714	-	2 714	855	1 859
Burkina Faso	10 546	-	10 546	4 047	6 499
Burundi	4 494	-	4 494	1 307	3 187
Cabo Verde	2 183	-	2 183	796	1 387
Comores	2 289	-	2 289	765	1 524
Djibouti	114	-	114	44	70
Éthiopie	6 660	-	6 660	2 854	3 806
Gambie	2 638	-	2 638	989	1 649
Ghana	22 321	-	22 321	7 949	14 372
Guinée	10 762	-	10 762	4 305	6 457
Guinée-Bissau	2 126	-	2 126	956	1 170
Kenya	12 241	-	12 241	4 028	8 213
Lesotho	7 481	-	7 481	2 712	4 769
Madagascar	1 098	-	1 098	348	750
Malawi	5 777	-	5 777	1 589	4 188
Mali	10 193	-	10 193	4 265	5 928
Mauritanie	19 020	-	19 020	7 343	11 677
Mozambique	8 291	-	8 291	3 627	4 664
Niger	11 119	-	11 119	4 646	6 473
Ouganda	8 124	-	8 124	3 455	4 669
République-Unie de Tanzanie	6 789	-	6 789	2 546	4 243
Sénégal	23 234	-	23 234	8 304	14 930
Sierra Leone	1 505	-	1 505	451	1 054
Soudan	26 012	-	26 012	7 438	18 574
Tchad	9 617	-	9 617	3 377	6 240
Zambie	8 607	-	8 607	3 634	4 973
Total	225 955	-	225 955	82 630	143 325
Équivalent en USD	326 694	-	326 694	119 471	207 223
Autres sommes à recevoir					1 462
Ajustement sur la base de la juste valeur					(71 385)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2014					137 300
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2013	348 404	-	348 404	119 382	229 022
Ajustement sur la base de la juste valeur					(84 035)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2013					144 987

7. Programme spécial pour l'Afrique: état récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale

Au 31 décembre 2014 (en milliers d'USD)

		<i>Prêts approuvés (en milliers de DTS)</i>			<i>Valeur en milliers d'USD</i>			
		<i>au 1^{er} janvier 2014</i>	<i>Prêts annulés</i>	<i>Au 31 décembre 2014</i>	<i>Au 1^{er} janvier 2014</i>	<i>Prêts annulés</i>	<i>Variation du taux de change DTS/USD</i>	<i>Au 31 décembre 2014</i>
1986	DTS	24 902	-	24 902	38 396	-	(2 391)	36 005
1987	DTS	41 292	-	41 292	63 669	-	(3 969)	59 700
1988	DTS	34 770	-	34 770	53 612	-	(3 342)	50 270
1989	DTS	25 756	-	25 756	39 713	-	(2 475)	37 238
1990	DTS	17 370	-	17 370	26 783	-	(1 670)	25 113
1991	DTS	18 246	-	18 246	28 135	-	(1 751)	26 384
1992	DTS	6 952	-	6 952	10 719	-	(668)	10 051
1993	DTS	34 268	-	34 268	52 838	-	(3 293)	49 545
1994	DTS	16 320	-	16 320	25 164	-	(1 568)	23 596
1995	DTS	6 079	-	6 079	9 377	-	(584)	8 793
Total	DTS	225 955	-	225 955	348 406	-	(21 712)	326 694

8. Programme spécial pour l'Afrique: structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale

Aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Moins de 1 an	11 429	11 260
1-2 ans	8 399	8 957
2-3 ans	8 399	8 957
3-4 ans	8 399	8 957
4-5 ans	8 399	8 957
5-10 ans	41 995	44 786
10-15 ans	41 995	44 786
15-20 ans	41 676	44 786
20-25 ans	29 260	36 003
Plus de 25 ans	7 272	11 572
Total	207 223	229 022

9. Programme spécial pour l'Afrique: état récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Conditions particulièrement favorables	207 223	229 022
Conditions intermédiaires	0	0
Conditions ordinaires	0	0
Total	207 223	229 022

État des dons (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	Non décaissés au 1 ^{er} janvier 2014	Variations en 2014			Taux de change	Non décaissés au 1 ^{er} janvier 2014
		Décaissables	Décaissements	Annulations		
Autres dons	82 814	53 389	(56 159)	(3 645)	(1 448)	74 951
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 418)
Total 2014 en juste valeur						73 533
Total 2013	91 044	39 861	(45 281)	(2 912)	102	82 814
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 349)
Total 2013 en juste valeur						81 465

Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2014</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2014</i>	<i>Décaissements en 2014</i>	<i>Variations de change</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2014</i>
Cadre pour la soutenabilité de la dette – en USD	711	1 428	(363)	-	1 776
Cadre pour la soutenabilité de la dette – en DTS					
Afghanistan	39 003	-	(5 843)		33 160
Bénin	3 725	8 750	(2 215)		10 260
Burkina Faso	4 744	42 875	(1 463)		46 156
Burundi	29 443	-	(9 887)		19 556
Cambodge	13 257	-	(5 998)		7 259
Comores	567	-	(441)		126
Congo	2 506	-	(957)		1 549
Côte d'Ivoire	15 270	-	(3 993)		11 277
Djibouti	767	-	(704)		63
Érythrée	17 879	-	(3 762)		14 117
Éthiopie	34 509	-	(14 946)		19 563
Gambie	13 127	-	(2 331)		10 796
Guinée	6 020	-	(3 291)		2 729
Guinée-Bissau	957	-	32		989
Guyana	708	-	(456)		252
Haïti	10 741	-	(942)		9 799
Kirghizistan	6 043	7 200	(719)		12 524
Lesotho	3 488	-	(730)		2 758
Libéria	425	-	(377)		48
Malawi	16 798	-	(1 728)		15 070
Maldives	1 456	-	(33)		1 423
Mali	-	10 800	(390)		10 410
Mauritanie	8 223	-	(1 312)		6 911
Népal	16 592	-	(1 475)		15 117
Nicaragua	5 737	5 350	(2 774)		8 313
Niger	377	(366)	148		159
République centrafricaine	2 470	-	(412)		2 058
République démocratique du Congo	55 788	-	(4 587)		51 201
République démocratique populaire lao	10 606	6 470	(5 544)		11 532
Rwanda	12 301	8 770	(6 575)		14 497
Sao Tomé-et-Principe	1 038	1 950	(648)		2 340
Sierra Leone	6 403	7 375	(3 604)		10 174
Soudan	16 822	600	(4 925)		12 497
Soudan du Sud	4 402	-	(1 187)		3 215
Tadjikistan	14 776	(1 700)	(2 076)		11 000
Tchad	7 817	-	(3 427)		4 390
Timor-Leste	1 869	-	(1 698)		171
Togo	3 254	-	(1 882)		1 372
Tonga	2 199	-	(469)		1 730
Yémen	14 635	(34)	22		14 623
Sous-total CSD en DTS	406 742	98 040	(103 599)		401 183
Sous-total CSD en DTS (équivalent USD)	588 076	141 748	(149 785)		580 039
Total CSD en USD et DTS en 2014	588 787	143 176	(150 148)		581 815
Variations de change			7 194		
Total des décaissements 2014			(157 342)		
Total CSD en USD et DTS en 2013	529 618	236 475	(144 724)	100	621 469

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

Le tableau ci-dessous présente le montant cumulé, au 31 décembre 2014, des allègements de dette déjà consentis et des allègements estimatifs futurs au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés initiale et renforcée:

(en milliers d'USD)

	Allègements consentis au 31 décembre 2014		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de la contribution de la Banque mondiale	
			Principal	Intérêts		
Pays au point d'achèvement						
Bénin	4 568	1 643	0	0		6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890	0	0		7 790
Burkina Faso	6 769	2 668	0	0		9 437
Burundi	5 354	1 584	3 348	568	4 365	15 219
Cameroun	2 887	701	29	5	35	3 657
Comores	376	76	700	100	1 096	2 348
Congo	0	99	0	0		99
Côte d'Ivoire	1 409	256	133	24	230	2 052
Éthiopie	20 569	5 905	0	0		26 474
Gambie	2 508	619	0	0		3 127
Ghana	15 585	5 003	0	0		20 588
Guinée	4 140	871	2 594	470	2 372	10 447
Guinée-Bissau	2 965	975	1 089	112	709	5 850
Guyana	1 526	299	0	0		1 825
Haïti	1 946	635	0	0		2 581
Honduras	1 077	767	0	0		1 844
Libéria	8 416	6 149	367	49	455	15 436
Madagascar	7 810	2 096	0	0		9 906
Malawi	10 628	2 699	3 215	577	4 412	21 531
Mali	6 211	2 431	0	0		8 642
Mauritanie	8 484	2 601	0	0		11 085
Mozambique	12 521	3 905	0	0		16 426
Nicaragua	7 259	943	0	0		8 202
Niger	8 276	2 293	905	171	1 214	12 859
Ouganda	12 449	4 654	0	0		17 103
République centrafricaine	8 091	2 620	608	129	934	12 382
République démocratique du Congo	7 397	2 594	2 544	251	2 266	15 052
République-Unie de Tanzanie	12 691	4 293	0	0		16 984
Rwanda	12 087	4 260	4 697	951		21 995
Sao Tomé-et-Principe	1 094	304	841	129	764	3 132
Sénégal	2 247	882	0	0		3 129
Sierra Leone	7 106	1 797	1 272	182	1 141	11 498
Togo	2 008	759	0	0		2 767
Zambie	16 590	4 429	852	160	904	22 935
Pays au point de décision						
Tchad	0	0	2 266	411	0	2 677
31 décembre 2014 – en DTS	228 944	73 700	25 460	4 289	20 897	353 290
Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris les intérêts couverts par une contribution de la Banque mondiale)						(10 030)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2014 (en milliers de DTS)						343 260
31 décembre 2014 – en USD	331 016	106 556	36 808	6 202	30 213	496 292
Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris Banque mondiale)						
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2014 (en milliers de DTS)						
Ajustement sur la base de la juste valeur			(11 124)			
31 décembre 2014 en juste valeur			25 684			
31 décembre 2013 – en DTS	216 164	71 003	30 554	5 384	25 843	348 948
Moins les allègements d'intérêts non échus						(12 820)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2013 (en milliers de DTS)						336 128
31 décembre 2013 – en USD	333 303	109 480	47 111	8 302	39 847	518 276
Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris Banque mondiale)						
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2013 (en milliers d'USD)						
Ajustement sur la base de la juste valeur			(14 389)			
31 décembre 2013 en juste valeur			32 722			

État récapitulatif des opérations liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti

Au 31 décembre 2014

<i>États membres</i>	<i>en milliers d'USD</i>	<i>en milliers de DTS</i>
Allemagne	2 308	1 480
Autriche	685	438
Belgique	775	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
États-Unis	8 000	5 217
France	1 700	1 080
Japon	2 788	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Royaume-Uni	2 700	1 717
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
Total des contributions reçues par les États membres	27 560	17 825
Intérêts perçus	678	
Allègements consentis	(9 963)	
Total compte administratif États membres	18 275	
Contribution du FIDA	15 200	10 088
Intérêts perçus	493	
Allègements consentis	0	
Total compte administratif FIDA	15 693	
Total général	36 688	
<i>Variations de change</i>	584	
Liquidités et placements au titre de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	37 269	

État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale
 Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers d'USD)

	<i>Dépenses administratives^a</i>	<i>Dépenses directes^b</i>	<i>Autres sources^c</i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	90 762	0	1 426	92 188
Dépenses administratives courantes	25 360	436	10 363	36 159
Consultants et personnel extérieur	34 725	134	3 000	37 859
Institutions coopérantes	2 049	0	162	2 211
Frais financiers directs (banques et placements)	0	2 962	0	2 962
Total 2014	152 896	3 532	14 951	171 379
Total 2013	149 567	3 529	17 556	170 652

^a Il s'agit du budget ordinaire du FIDA, du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, y compris les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

^b Charges directes imputées sur le produit des placements.

^c Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service.